ut1 magazine
JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 - SCIENCES SOCIALES

Le temps des vacances !

Henry Roussillon, Président

À l'heure où vous lirez ces quelques lignes, l'Université Toulouse 1 Sciences Sociales sera en vacances ; c'est une période aux dates relativement imprécises qui nous offre le temps de la réflexion où que nous nous trouvions…
Réflexion, d'abord, sur le calendrier universitaire et les dates d'examens puisque, pour beaucoup d'étudiants - beaucoup trop -, les vacances ne sont qu'un de temps de travail entre deux examens, suite à un échec. Faut-il supprimer, ou déplacer, la fameuse session de septembre et repenser ainsi le temps des vacances ?
Réflexion, ensuite, sur les vacances utilisées à financer les études d'une année puisque les bourses ne suffisent pas, avec le risque de ne pas être reposé au moment de la reprise des cours.
Réflexion, enfin, sur les vacances temps de préparation de l'année universitaire ou professionnelle suivante. Ce temps doit servir à suivre des sessions de formation, en France, bien sûr, mais surtout à l'étranger, pour découvrir les autres, perfectionner une langue et mieux choisir un parcours universitaire, a fortiori avec le LMD. Ce temps privilégié doit être utilisé aussi à réfléchir à son futur sujet de mémoire ou de thèse. Ce choix est décisif pour l'obtention d'allocations d'études ou de recherche.
Le temps des vacances, c'est bien d'autres choses encore que nous vous laissons le bonheur d'inventer. Très bonnes vacances à tous !

Durant le dernier trimestre de cette année universitaire, notre communauté a été très durement affectée par la mort, à 57 ans, de notre éminent collègue, Jean-Jacques Laffont, professeur d'économie de réputation mondiale. Nous avons également été affectés par le décès subit du président du Tribunal administratif de Toulouse, membre de notre conseil d'administration, Jean-François Thurière. À leur famille, à leurs amis, nous disons toute notre peine.

Henry Roussillon, Président de l'université

Hommage à Jean-Jacques Laffont

DOSSIER

Le Pôle économique toulousain

DOSSIER

L'environnement numérique de travail à UT1

Le LMD, quelle rentrée à UT1 ?

- SPORT : MÉDAILLE D'OR EN BOXE
- AIDE À LA FORMATION INDIVIDUELLE DES PERSONNELS
- PROGRAMME CULTUREL 2004/2005
- DYNAMIQUES SPATIALES : DYNASPAT
- IEJUC : LA RÉHABILITATION URBAINE
- SÉCURITÉ INFORMATIQUE : FILTRER LES SITES LITIGIEUX
- CATHERINE GINESTÉ, NOUVELLE CHARGÉE DE MISSION À LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE
- MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS ANDORRANTS
- SUIO : MODE D'EMPLOI
- BIBLIOTHÈQUES : LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

portrait

Jean-Marc Ismaël, boxe/études : même combat !

Depuis trois ans, Jean-Marc Ismaël domine la catégorie des moins de 75 kg en boxe anglaise, avec 51 combats et 39 victoires. En fédéral ou en universitaire, il accumule les titres amateurs tout en poursuivant ses études à UT1.

Jean-Marc Ismaël.

Pour Jean-Marc Ismaël, 24 ans, boxeur et étudiant en licence de sciences économiques à UT1, l'année 2003-2004 a alterné l'ombre et la lumière. La lumière, d'abord, avec un titre de vice-champion de France et une médaille d'or en universitaire. Il y a eu aussi un autre titre, l'un des seuls qu'il n'a pas obtenu sur le ring : les Gants d'or universitaire, dont c'était la première édition. Décerné en décembre 2003 en présence du champion du monde Mahyar Monshipour, ce prix récompense le boxeur qui a obtenu les meilleures performances au cours de la saison. « Cela me fait plaisir car mener une carrière de sportif de haut niveau et des études, cela n'a rien d'évident », confirme Jean-Marc Ismaël. Finalement, la seule ombre au tableau

Jean-Marc Ismaël aux côtés du champion du monde Mahyar Monshipour lors du trophée des Gants d'or en décembre 2003.

interviendra en fin de saison, avec sa non-qualification pour les Jeux olympiques. Donné favori pour représenter la France en Grèce, le Guadeloupéen n'a finalement pas été retenu. Déçu, Jean-Marc Ismaël a, depuis, repris les gants et le chemin des cours, car il reste néanmoins qualifié pour les prochains championnats du monde universitaire, qui auront lieu en Turquie en novembre 2004. Un double cursus qu'il mène depuis 1998 : « J'ai découvert la boxe à une période où je ne faisais pas preuve d'une grande motivation à l'école. Ce sport m'a appris que le travail payait toujours et m'a surtout permis d'annihiler ma peur des examens. »

La boxe universitaire, une discipline ludique et technique

Arrivé à Toulouse en 1999, il prend une licence au Boxing Club toulousain et obtient le statut de sportif de haut niveau senior au cours de la saison 2001-2002. Dans le même temps, il suit les cours de DUT Gestion d'entreprise et d'administration (GEA) à Paul-Sabatier. « La première année a été catastrophique. J'ai perdu en seizièmes de finale du championnat de France ; en même temps, j'éprouvais des difficultés dans mes études ». Pourtant, au fil des mois, la confiance et les performances arrivent. Quand, en 2003, il boucle son DUT, son palmarès de boxeur s'est déjà enrichi. Il connaît ses premières sélections en 2001 ; la même année, il est sélectionné pour disputer les Jeux de la Francophonie. Un temps écarté de l'équipe nationale, Jean-Marc Ismaël y est revenu le 4 juin dernier lors d'un tournoi opposant la France à Cuba. En universitaire, une discipline que le Guadeloupéen apprécie particulièrement, les titres s'accumulent en boxe assaut (2000) et en combat (2003 et 2004). « Cette boxe éducative (boxe assaut) est un bon moyen d'expression corporelle où l'on peut montrer ses erreurs à son adversaire. On se touche sans forcément frapper et faire mal, c'est plus technique et ludique. » Même s'il souhaite passer professionnel « dans un ou deux ans », selon son entraîneur, Jean-Marc Ismaël ne veut pas brûler les étapes. « Trop de boxeurs sont obligés de faire un choix. Moi, je veux continuer à mener ma carrière et mes études de front. » D'ailleurs, l'année prochaine, Jean-Marc Ismaël compte intégrer l'IUP Métiers du sport, qui lui permettra de diriger une structure sportive. Et de continuer à étudier tout en pratiquant la boxe… ■

Philippe Font

bilan

Palmarès sportif 2003-2004

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES UNIVERSITÉS

SPORTS COLLECTIFS

- Basket ball

Garçons : équipe USS1 Excellence : 3e

- Football

Garçons : équipe 1 : 1/4 de finale du championnat de France, championne interrégions

- Handball

Garçons : équipe 1 : vice-champions de France, championne d'académie

- Rugby

Garçons : demi-finalistes du championnat de France

SPORTS INDIVIDUELS

- Boxe anglaise

Jean-Marc Ismael (Jimmy)
sportif de haut niveau, médaille d'or
Combat 75 kg : moyen
Jérôme Henaf-Guichard
Médaille d'argent Assaut -60 kg
Souhayl Benjelloun
Médaille d'argent Combat -60 kg
Boris Burtey
Médaille d'argent Assaut 69 kg : walter
Benjamin Delaby
Médaille de bronze Assaut 80 kg : mi-lourd

- Boxe française

Terry Dronne
Médaille d'argent Assaut 64 kg

- Judo

Championnat interrégions
Laurence Thelis : 3e

L'Université Toulouse 1 Sciences Sociales est classée 3e du championnat de France.
Ont également participé à ce classement : Amélie Teyssere, Hassan Bouadar, Emmanuel Massot-Bordenave et Munesu Mabika.

- Athlétisme

Boris Lo : 400 m haies, 4e

- Golf

Qualifiés pour le championnat les 31 juin et 1er juillet à Saint-Étienne
Garçons :
Tristan Jurion
François Mengarduques
Arnaud Lhez
Benoît Gauthier
Benjamin Vandenplas

CHAMPIONNAT D'ACADÉMIE

SPORTS COLLECTIFS

- Basket ball

Garçons :
Équipe USS2 : championne d'académie super-excellence
Équipe USS5 : vice-championne d'académie promotion
Filles :
Équipe USS1 : vice-championne d'académie excellence

- Football

Filles :
Équipe 1 : championne d'académie excellence
Garçons :
Équipe 9 : championne d'académie promotion-honneur
Équipe 3 : vice-championne d'académie excellence
Équipe 8 : vice-championne d'académie honneur

- Handball

Garçons :
Équipe 1 : championne d'académie
Filles :
Équipe 2 : demi-finaliste du championnat d'académie excellence

SPORTS INDIVIDUELS

- G.R. : groupe de 8 gymnastes

Championnes interrégions :
Émilie Villanova, Marjorie Torres, Marc Parisel, Anne-Lise Pimentel, Aurore Petit, Laurie Messana, Aurélie Farlou, Élodie Armel-Mora

- Golf : qualifications le 8 juin 2004

1er : Tristan Jurion
2e : François Mengarduque
3es : Arnaud Lhez et Benoît Gauthier

- Golf par équipe

1er : François Villas / Jérémie Martin
2e : Tristan Jurion / Benjamin Vandenplas
3e : Benoît Gauthier / François Mengarduque

- Tennis de Table

Vice-champion (individuel) académique : Julien Nicolas

PF/FML

** À l'heure où nous bouclons ce journal, toutes les compétitions ne sont pas terminées. Un complément de palmarès sera publié dans le prochain numéro.*

Une année sportive bien remplie et, surtout, une moisson de médailles en boxe anglaise (voir portrait) et en boxe française.
Des félicitations toutes particulières à Jean-Marc Ismaël, médaille d'or aux championnats de France universitaires de boxe anglaise.
Félicitations aussi à tous ceux qui, tout au long de cette année, ont su allier études et sport, de haut niveau ou amateur, pour défendre les couleurs de l'université.
Même si tous n'ont pas pu rapporter les trophées qu'ils briguaient, l'esprit du sport y était, et c'est de cela qu'il faut être fier !
Le palmarès* de l'année n'en reste pas moins bien fourni, pour la plus grande satisfaction des enseignants qui encadrent les sportifs et celle de toute l'université, permanente "supporter" de la communauté sportive d'UT1.

iatos

Un dispositif d'aide à la individuelle

Pour qui le souhaite et dispose d'un projet personnel et professionnel, il est désormais possible de se faire aider pour suivre une formation qui ne serait pas prise en charge dans le cadre des plans de formation académique ou de l'université ou encore des congés de formation professionnelle attribués par le rectorat. Ce dispositif d'aide à la formation individuelle concerne tous les IATOS, mais également les contractuels* et les emplois-jeunes arrivant en fin de contrat.

Certes, le principe de l'accompagnement n'est pas nouveau. Mais la mise en place d'un dispositif bien cadré permet de reléguer définitivement au placard l'aide au coup par coup, au bénéfice d'une politique plus cohérente et plus équitable (*lire encadré*). Tout candidat à la formation peut donc dès aujourd'hui prétendre à deux formes d'aides complémentaires : un aménagement éventuel de son emploi du temps si la formation implique le suivi d'enseignements durant le temps de travail, et une aide financière pour contribuer au coût de la formation. Dans les deux cas, l'accompagnement se veut néanmoins partiel : "Nous aidons les agents, mais, en même temps, nous ne nous substituons pas à eux, explique le secrétaire général, Jean-Pierre Barbier. Car il ne paraît pas aberrant, parce qu'il est motivé, que l'agent suive une partie de sa formation sur son temps libre et y participe financièrement." Des arguments d'autant plus pertinents selon lui que l'expérience montre que dans certains cas où l'établissement prenait en charge la totalité des financements, la tentation d'abandonner se faisait alors plus forte. L'organisation du temps de formation pourrait obéir à la règle des trois tiers : un tiers serait pris sur le temps de travail, un tiers, sur le temps de vacances et un tiers, par aménagement des horaires.

Jean-Pierre Barbier.

Plus d'équité, plus de qualifications, un meilleur équilibre des personnels…

Officialisé auprès de tous les personnels *via* un courrier du président daté de février dernier, le dispositif d'aide à la formation individuelle proposé par UT1 vise deux grands objectifs qui s'inscrivent dans la politique globale de gestion des ressources humaines : favoriser l'élévation des compétences et des qualifications des personnels tout en répondant aux différents objectifs que se fixe l'institution.
Outre une plus grande autonomie qui n'est possible qu'avec le développement de compétences de plus en plus pointues, un meilleur équilibre dans la répartition des personnels est notamment recherché. Ainsi, ces formations permettraient de donner davantage accès aux catégories A et B, moins représentées que la catégorie C, et seraient mieux à même de répondre aux besoins de qualification.
Dans le même temps, l'université souhaite rétablir une certaine égalité d'accès à la formation.
Car l'absence de règles bien précises avait favorisé le développement de "trocs" en tous genres entre prétendants à la formation et responsables de ces dernières, profitables seulement aux plus entreprenants… Plus de transparence et d'équité passait donc par la définition d'un cadre précis.
Le projet, initié par l'ancien président de l'université, Bernard Belloc, a été approuvé par la Commission paritaire d'établissement en juillet 2003, avant d'être entériné par le Conseil d'administration le 17 septembre 2003.

Une aide financière maximale de 1 200 €

De la même manière, si le dossier est accepté par la direction des ressources humaines qui en assure la gestion, le porteur de projet peut bénéficier d'une aide financière s'il opte pour une formation diplômante proposée hors UT1, aide néanmoins plafonnée à 1 200 euros. Un apport non négligeable, comme le souligne le secrétaire général, puisqu'une inscription en DESS dans le cadre de la formation continue revient actuellement à plus de 2 700 euros selon le DESS. Autre forme d'aide financière possible dans le cadre du dispositif : la négociation par l'institution du tarif de la formation s'il s'agit d'une offre dispensée par l'établissement, ou encore l'exonération des droits d'inscription pour les formations initiales d'UT1, à laquelle peuvent également prétendre les enfants des personnels… L'aide sera appréciée, quant à elle, en fonction de la situation de l'agent, du projet de formation, du coût du pro-

formation

jet et du budget de l'université, sachant que l'enveloppe de l'établissement dans ce domaine a été minorée pour l'actuel contrat quadriennal. Outre ces aides, la DRH peut apporter conseil et assistance pour la mise en forme du projet.

Près de 500 personnels concernés

Peu de critères conditionnent l'accès à ce dispositif, voulu le plus large possible tant pour les catégories de personnels que pour les contenus visés. Reste que si le dispositif est incitatif, ce n'est pas pour autant que les velléités de formations semblent plus nombreuses, puisque l'établissement, aux dires du secrétaire général, compte autant de candidats à la formation que les années précédentes. Actuellement, seules deux personnes ont bénéficié du dispositif pour une préparation aux concours administratifs *via* le CNED (Centre national d'enseignement à distance), avec une aide financière qui s'élève à 400 euros par personne. Ce qui est bien peu si l'on considère que l'université abrite aujourd'hui quelque 360 IATOS, environ 75 contractuels et près de 30 emplois-jeunes. L'information et la communication devraient néanmoins jouer pleinement leur rôle, selon Jean-Pierre Barbier, qui espère ainsi, à terme, voir les demandes s'élever à 5, voire à 10 chaque année... ■

Camille PONS

** recrutés pour une année universitaire.*

Movimento

La bicyclette, nouvelle reine d'UT1

Depuis sa création en juin 2002, la mission de l'association Movimento est de favoriser les modes de déplacement propres comme le vélo. L'une de ses premières actions a été de promouvoir la petite reine auprès des étudiants d'UT1.

« Les bonnes habitudes de déplacement se prennent au moment de la rentrée universitaire. » Voilà résumée la philosophie des fondateurs de Movimento en lançant, dès la rentrée 2002, la location de vélos à l'attention des étudiants d'UT1. En menant son action de promotion de l'usage du vélo pour les trajets quotidiens en ville, Movimento souhaite que les étudiants prennent conscience de la problématique des transports urbains. « Nous voulons susciter la réflexion, le débat, et offrir une alternative pertinente à l'usage systématique de la voiture solo en ville, sans nous poser comme donneurs de leçons », explique Muriel Cogne, cofondatrice de Movimento. Le covoiturage et les transports en commun constituent également des alternatives au « tout-voiture ».

Redonner du crédit au vélo

Reconduite à la rentrée 2003 sur les trois campus toulousains durant un mois, l'opération de location insiste sur des aspects qui sensibilisent les étudiants : la baisse de la pollution, la commodité du transport et, surtout, des économies substantielles sur leur budget. « Dès la première année, nous avons senti un réel soutien de la part de l'université, analyse la cofondatrice de Movimento. Au début, les réactions des usagers étaient partagées entre les pour et les contre. Nous avons assez vite senti une évolution et avons constaté que les vélos étaient davantage présents sur le campus. »
Même si les contours de l'opération pour la prochaine rentrée ne sont pas encore définis, Muriel Cogne reste optimiste : « Nous avons redonné du crédit au vélo. Quand nous voyons un étudiant enfourcher sa bicyclette au lieu d'utiliser sa voiture pour tous ses petits trajets quotidiens, nous nous disons que nous avons au moins gagné une bataille ! » ■

Philippe Font

www.movimento.coop
contact@movimento.coop
5, port Saint-Sauveur 31400 Toulouse
Tél. : 05 62 17 23 54

■ Movimento à T oulouse

Vélo-station port Saint-Sauveur :
location longue durée (à partir d'un mois).
Vélo-station Capitole et gare routière :
location courte durée.
L'association Movimento propose, en partenariat avec Tisséo, la mairie de Toulouse et le Conseil régional, la location de vélos.
Les tarifs proposés sont attractifs : de 18 € à 10 € par mois (tarif dégressif selon la durée), 2 € la journée, 1 € la demi-journée, location intégrée dans tous les tickets Tisséo.

Les projets pour la prochaine année universitaire...

La jeune Mission culture propose, pour la prochaine année universitaire, un programme d'activités culturelles variées, organisées pour certaines en partenariat avec un service de l'université ou en interuniversitaire.

Les Cafés UT1

Expérimentés au printemps derniers, les Cafés UT1 seront programmés tout au long de l'année universitaire. Le premier aura lieu le mardi 26 octobre à la cafétéria de l'Arsenal.
Il y aura ensuite un Café UT1 par mois, voire plus selon l'actualité... Les thèmes abordés seront liés à l'actualité politique, culturelle, etc.

Musique à l'université

L'Orchestre de l'Université de Toulouse donnera un concert courant décembre 2004.
Le Big Band Jazz de l'Université du Mirail "X'Tet Mirail Band" courant mars.
D'autres concerts viendront ponctuellement se rajouter au fur et à mesure des sollicitations.

Concours photo

Un concours de photographies sur le thème "photographiez votre université" permettra aux lauréats d'exposer leurs œuvres dans l'enceinte de l'Université.

Rencontres littéraires

« La fortune du droit : dimensions culturelles du Code civil »

Pour cette sixième édition des Rencontres littéraires, le Service des bibliothèques d'UT1 prolonge les célébrations qui marquent, en 2004, le bicentenaire du Code civil.
Dans cette programmation culturelle, l'université reste fidèle à ses ambitions premières : proposer une vision du champ littéraire en relation avec ses disciplines propres. Cette année, le thème sera le droit et l'Histoire (après le droit, les sciences économiques ou la gestion, pour les cycles antérieurs).
Saluons au passage le fidèle soutien de la Maison des écrivains et de la Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture et la collaboration de la librairie Ombres Blanches.
Étudiants, personnels, universitaires et lecteurs sont invités à poser un autre regard sur les lettres, l'Histoire et le droit.
Sur les six rencontres prévues, quatre sont déjà datées :
le 22 novembre 2004 : Robert Badinter, ancien ministre, parlera de "La naissance du Code civil ou l'art de la codification"
le 13 décembre 2004 : Jean-Luc A. Chartier, avocat au barreau de Paris, évoquera "Portalis, un juriste, un écrivain"
le 17 janvier 2005 : Gérard Gengembre, professeur de littérature à l'université de Caen, développera le thème « Le roman français "saisi" par le Code civil »
le 7 février 2005 : Anne Teissier-Ensminger, chercheuse au CNRS, parlera de « La fortune esthétique du Code civil »
Le mois de mars accueillera Jean-Jacques Delfour, professeur de philosophie au lycée Saint-Sernin et un historien conclura le cycle en avril.

▶ **Marcel Marty - SCD : 05 34 45 61 54**

Forum Culture

Le forum Culture, organisé par le Pôle universitaire européen, aura lieu cour Henri-IV les 6 et 7 octobre 2004 de 11h à 19h. Venez nombreux pour découvrir les saisons des théâtres et des salles de concerts de la ville !

Expositions

Toute sollicitation des étudiants et du personnel d'UT1 pour exposer des œuvres artistiques ou photographiques sera examinée par la mission Culture, qui servira de point d'appui aux initiatives culturelles.
Outre ce vaste programme, des conférences sur différents thèmes culturels viendront s'ajouter au fur et à mesure des opportunités...

Marianne Catala
Françoise Montet-Lattes

▶ **Mission Culture : 05 61 63 37 53**

cinéma

Édition réussie pour le “Concours de courts”

Organiser un concours de courts-métrages sur la Ville rose, tel était l'ambitieux pari de quatre étudiants en DESS AGCom d'UT1. La manifestation a finalement rencontré l'adhésion des compétiteurs...

C'est une fenêtre sur les courts-métrages régionaux qu'a ouvert le projet professionnel de quatre étudiants en DESS AGCom. Marie Fremaux, Géraldine Jambon, Élodie Colleoni et David Bonnafé ont souhaité mettre à profit leurs études en Administration et Gestion de la communication pour organiser un concours audiovisuel. Baptisé "Concours de courts", ce projet a été lancé en novembre 2003 avec l'ouverture à candidatures. "Nous souhaitions mettre en relation des amateurs – étudiants spécialisés, membres de Mix'Art Myrys et autres passionnés – avec des professionnels de l'image, explique David Bonnafé. En réalisant une compétition de courts-métrages, nous offrions aux artistes la possibilité de promouvoir leurs créations audiovisuelles." La manifestation a profité de la célébrité du président du jury en la personne de Robin Renucci. L'acteur était épaulé par Alain Bouffartigue, président de l'association Ciné32, et Serge Regourd, directeur du DESS. En tout, trente-deux courts-métrages ont ainsi participé à ce concours, organisé en partenariat avec la Fnac, TLT, le Conseil régional et la revue spécialisée *Cadrage*. La cérémonie de clôture a été organisée au forum de la Fnac Wilson le 21 avril dernier. Le lauréat Éric Estrade, avec *Rive gauche olympique,* a été primé pour son originalité (l'histoire raconte la finale d'un championnat du monde de jokari à Toulouse) et sa qualité technique. "Nous avons pris beaucoup de plaisir à monter ce concours de courts, commente David Bonnafé. Nous essaierons de le pérenniser pour qu'il soit repris l'an prochain par les étudiants et qu'il gagne en notoriété." À suivre, donc... ■

Martin Venzal

appel à candidatures

Jouez avec l'Orchestre national du Capitole

Dans le cadre du partenariat qui associe l'Orchestre national du Capitole et l'association AÏDA*, à laquelle UT1 adhère, il est proposé à nos étudiants musiciens de participer à trois concerts exceptionnels les 11 et 17 mai 2005.
Le niveau musical minimal requit est de sept ans de pratique instrumentale régulière. Seuls les instruments faisant partie de l'orchestre symphonique seront recrutés (ni piano, ni guitare...).
Pour participer à cette aventure musicale unique, envoyez votre candidature avant le 15 octobre 2004 à l'association AÏDA (La Halle aux Grains, Place Dupuy, 31000 Toulouse), comprenant :

- vos nom et prénom,
- votre adresse postale toulousaine,
- votre adresse électronique,
- votre numéro de téléphone
- le nom de l'établissement dans lequel vous êtes inscrit pour l'année universitaire 2004-2005
- votre parcours musical détaillé.

Les candidats seront invités à une réunion de présentation plus détaillée du projet vers la mi-novembre. La sélection des musiciens ce fera à l'issue d'une audition durant cette période. Entre début janvier et fin avril 2005, trois répétitions seront proposées, puis, début mai, une session intensive de deux jours de répétition sera programmée.

Francoise.Lattes@univ-tlse1.fr

** L'Association des industriels et entreprises amis de l'Orchestre national du Capitole de Toulouse a été fondée en 1988. C'est une association de mécénat collectif unique en France, qui regroupe une centaine d'entreprises de Toulouse et de la région Midi-Pyrénées. Grâce aux rencontres qu'elle suscite, AÏDA favorise les relations professionnelles entre ses membres. ADMICAL, l'Association pour le développement industriel et commercial, a décerné en mai 1999 à AÏDA le Prix spécial du jury, qui récompense l'action exemplaire d'un club d'entreprise en matière de mécénat collectif.*

bon à savoir ...

■ Concours de piano

L'association Musicalix organise chaque année un concours de piano amateurs qui s'adresse aux étudiants des grandes écoles et des universités. Il donne l'opportunité aux pianistes sélectionnés pour la finale du concours d'exécuter un concerto en se faisant accompagner par le prestigieux Orchestre de la garde républicaine.

■ Chœur de Toulouse Midi-Pyrénées

Des auditions de chanteurs amateurs hommes et femmes sont régulièrement organisées pour entrer dans le Choeur. Pour la saison 2004-2005, une production avec l'Orchestre national du Capitole de Toulouse est notamment prévue. Audition sur rendez-vous au 05 61 14 11 01. Répétitions à partir du 4 septembre 2004.

hommage

Jean Jacques un géant modeste

PAR BERNARD BELLOC

Jean-Jacques Laffont, professeur de sciences économiques, fondateur du GREMAQ et de l'IDEI, économiste de renommée internationale, personnalité rare et fascinante pour tous ceux qui l'ont côtoyé, nous a quitté à l'âge de 57 ans après avoir lutté contre la maladie.

Jean-Jacques Laffont venait de fêter ses 57 ans le 13 avril dernier. Il nous a quittés le 1er mai, après plus de dix-huit mois de lutte contre une maladie implacable. Les bons résultats que donnaient les traitements médicaux nous laissaient tous espérer, sinon une guérison, en tout cas, une rémission significative. Le retrouver plein d'énergie et de projets, comme ce fut le cas au cours de l'été dernier, nous laissait entrevoir cela. Hélas, l'évolution foudroyante de la maladie avait récemment enlevé tout espoir. C'était un Géant, modeste et attentif, une de ces personnalités rares et fascinantes pour ses amis, ses collaborateurs, mais aussi pour des générations d'étudiants et de chercheurs dans le monde entier. Sa simplicité, son énergie inépuisable, sa curiosité dévorante et une humanité exemplaire séduisaient dès l'abord.

Un géant pour chercher, enseigner, construire, participer à la seule aventure qui lui semblait digne d'être vécue : comprendre le monde pour le rendre meilleur pour tous. Il fut, d'une certaine façon, un incompris, notamment dans notre pays toujours en mal de classifications et d'étiquetages. Mais Jean-Jacques n'entrait dans aucune catégorie. Son ouverture d'esprit, son intuition des personnes et des situations, la dimension de tous ses objectifs le mettaient vraiment au-dessus des disputes médiocres. Ses exigences de rigueur, de travail, de qualité étaient

Laffont, et attentif

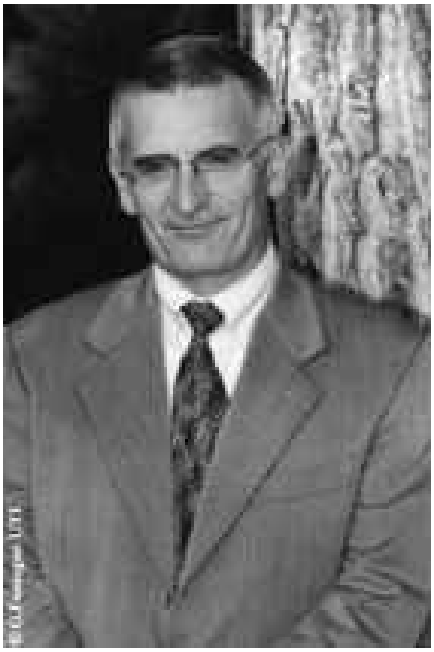

légendaires, mais pour qui a eu la chance de travailler avec lui, supporter ces exigences était un plaisir pour les succès auxquels elles conduisaient sans coup férir.
Son œuvre scientifique, dont l'importance a été soulignée par la presse du monde entier, en France, en Europe, en Asie, en Amérique du Nord, laisse un agenda de recherche entièrement renouvelé pour les économistes et pour quiconque pense que la réorganisation de l'action publique est une des clés de l'avenir du monde. Toute l'œuvre de Jean-Jacques Laffont est tournée vers la compréhension des rouages économiques, au plus près des réalités, pour qu'en soient corrigés, par l'action publique, les excès pouvant porter atteinte à l'efficacité sociale et collective. Depuis plusieurs années, frappé par les difficultés des pays émergents, il avait décidé de consacrer son énergie au domaine du développement et à la formation des cadres de ces pays. Parmi ses plus belles réalisations figurent des centres de recherche et de formation en Afrique, en Amérique du Sud et en Chine. Il faut avoir vu sur place les étudiants et les responsables qu'il a formés pour comprendre la force extraordinaire que son enthousiasme communicatif, sa passion pour le savoir engendraient. Son sens de l'action, ses talents de meneur d'hommes complétaient avec une redoutable efficacité ses qualités scientifiques. Toujours dans l'action, toujours dans l'élaboration d'un nouveau projet, aussi insensé semblait-il au départ.
Au-delà du grand scientifique, au-delà du professeur, Jean-Jacques était profondément respectueux des personnes et adorait les grands moments de convivialité. Il n'était jamais avare de son temps pour partager l'amitié. Les longues soirées passées autour de quelques bonnes bouteilles en refaisant le monde sont inoubliables. Il aimait parler de sa région et la faire découvrir : la bonne chère, le foie gras, les bons vins, le rugby… Ah, cette partie de rugby jouée dans son jardin avec des collègues venus de partout et qui, récemment encore, me racontaient cet épisode avec émotion ! Quelle joie de vivre ! C'était toujours la même passion qui était à l'œuvre : passion pour la vie, passion pour les personnes, passion pour partager.
Sa disparition laisse, bien sûr, un vide immense. Mais la marque des grandes personnalités est d'ouvrir des perspectives enthousiasmantes pour le futur. C'est pour cela qu'il sera toujours présent dans nos esprits. ■

Quelques dates...

1947 Naissance à Toulouse
1968 Maîtrise de mathématiques et Licence en Sciences économique à Toulouse
1969 DEA Analyse stochastique à Paris
1970 DEA Mathématiques économiques à Paris
…
1972 Doctorat de 3° cycles en Mathématiques appliquées à Paris
1974 Premier article publié avec D. Jorgenson, « Efficient estimation of nonlinear simultaneous with additive disturbances », Annals of Social and Economic Measurment, NBER.
1975 Ph. D Economie, Wells Prize à Havard (récompensant la meilleure thèse d'économie de l'année à Harvard University)
…
1977 Premier ouvrage publié, *Effets externes et théorie économique*, éditions du CNRS
1978 Maître de conférences agrégé à Toulouse après un parcours professionnel à Paris et à Amiens
1979 à 2004
Professeur à Toulouse et professeur invité dans de nombreuses universités (Lausanne, Pennsylvanie, Californie, Australie…)
1981 Fondation du GREMAQ
1990 Médaille d'argent du CNRS et fondation de l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI)
1991 Lauréat du Prix scientifique de l'UAP, chevalier de la légion d'honneur
1991 à 2001
Professeur à l'Institut universitaire de France
…
1993 Foreign Honorary Member of the American Economic Association, Prix Yorjö-Jahnsson de l'Association économique européenne, prix du meilleur économiste de l'année, Nouvel Economiste, Foreign Honorary member of the Academy of Arts and Sciences of USA.
…
1996 Fondation du MPSE
1998 Président de l'Econometric Society, président de l'European economic Association
…
2002 Officier de la légion d'honneur

Pôle économiq la croisée d

"Savant et entrepreneur, Jean-Jacques Laffont a eu plusieurs vies", commentent certains de ses proches pour expliquer l'incroyable travail qu'il a mené au sein d'UT1. Il lui aura ainsi fallu près de douze ans, depuis son arrivée à UT1, pour créer l'IDEI. Et autant de temps passé à consolider l'excellence d'un pôle économique dans la Ville rose.

Quand Jean-Jacques Laffont débarque à Toulouse à la fin des années 70, il est déjà une personnalité reconnue du monde économique : diplômé de Harvard, où il obtient le prix de la meilleure thèse en économie, puis *Fellow* de la Société d'économétrie en 1978... "À l'époque, Toulouse était une université comme les autres, mais avec un groupe de jeunes chercheurs de bonne qualité et désireux de travailler, se souvient Claude Crampes, professeur et chercheur à l'IDEI en économie industrielle. De son côté, Jean-Jacques était originaire de la région, un amoureux du terroir – c'est une des raisons qui l'ont persuadé de rester à Toulouse. Cette rencontre entre un homme extraordinaire et une équipe volontaire a permis le développement du Pôle économique tel que nous le connaissons."

En 1981, Jean-Jacques Laffont commence par changer le centre de recherche existant (CRES) en GREMAQ (Groupe de recherche en économie mathématique et quantitative). "Avec Michel Moreaux, il transforme le DEA d'Économie mathématique pour en faire un diplôme reconnu internationalement, poursuit Claude Crampes. Ensuite, tout s'est enchaîné : nous avons commencé par recruter des académiques avec un niveau scientifique, puis européen, puis mondial. " Avec l'augmentation de ses effectifs, le pôle économique toulousain se sent vite à l'étroit. En 1990, Jean-Jacques Laffont lance une nouvelle structure, soutenue par Lionel Jospin, alors ministre de l'Éducation nationale : l'IDEI, l'Institut d'économie industrielle est né (*lire encadré)*. "La création de l'Institut a été décidée pour offrir plus de moyens et un cadre de travail administrativement plus souple aux chercheurs, raconte Jacques Crémer, directeur de l'Institut. L'objectif était de développer une recherche de la plus haute qualité possible à Toulouse et de participer au transfert de connaissances entre public et privé."

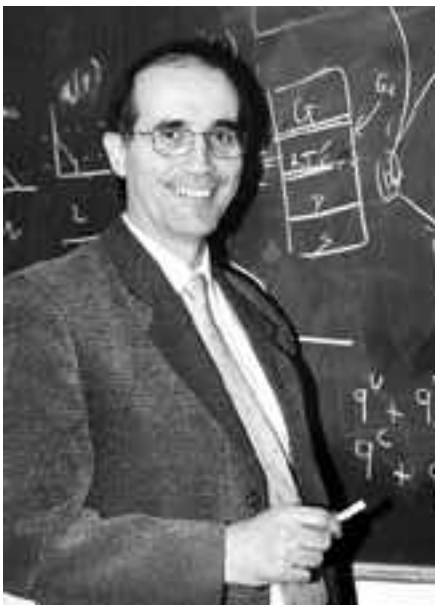

Claude Crampes.

La création de l'école doctorale (MPSE) six ans plus tard complète l'articulation du Pôle économique toulousain. L'excellence des connaissances qui y sont dispensées par les chercheurs permet de situer MPSE parmi les meilleures écoles européennes en sciences économiques. "Il s'agit d'un gros programme, avec 200 étudiants et une vingtaine de thésards chaque année, poursuit Jacques Crémer, qui a participé à sa création. La politique de non-endogamie que nous avons mis en place (*cf. article p 11*) fait que nos étudiants viennent de toute la planète, puis sont recrutés dans un grand nombre d'universités américaines et européennes. C'est une politique que commencent à prendre à leur

L'IDEI et la Manufacture des T abacs

Professeurs, directeurs de recherche du CNRS, maîtres de conférences, chercheurs de l'INRA et même ingénieurs des Ponts-et-Chaussées, l'IDEI rassemble en son sein une communauté scientifique d'excellence. Cette association Loi 1901 permet à tous de travailler dans des conditions optimales, profitant aujourd'hui des bureaux de la Manufacture des Tabacs. "Avant notre arrivée en 1994, ces bâtiments étaient à l'abandon, raconte Claude Crampes. Jean-Jacques Laffont a eu l'idée de les récupérer au bon moment, en proposant que l'IDEI prenne en charge une partie des coûts. S'il n'était pas intervenu – avec des partenaires importants dans la balance comme France Telecom et EDF –, nul doute que les collectivités auraient trouvé une autre utilisation à ce site historique."

dossier PET

ue toulousain : es chemins

Jacques Cremer.

compte d'autres facultés françaises." Les meilleurs attirent les meilleurs. C'est un peu le cercle vertueux mis en place à Toulouse : l'arrivée de Jean Tirole, l'un des meilleurs économistes mondiaux et aujourd'hui directeur scientifique de l'IDEI, a convaincu un grand nombre de chercheurs de s'installer dans la Ville rose. "La force de Jean-Jacques Laffont était aussi de savoir convaincre les bons scientifiques de le suivre, commente Emmanuelle Auriol, professeur et chercheuse à l'IDEI. C'est sans doute pour cela qu'on le qualifie d'idéaliste pragmatique."

Aujourd'hui, GREMAQ, IDEI et MPSE constituent un pôle économique à la réputation internationale. Son école est classée parmi les meilleures d'Europe. "Notre objectif est d'arriver à la réputation des plus grandes universités américaines, précise Jacques Crémer. Et nous travaillons en ce sens, notamment en réfléchissant à d'autres activités compatibles avec notre capacité de recherche." De quoi prolonger et bonifier l'héritage scientifique réalisé par Jean-Jacques Laffont lui-même. ■

Martin Venzal

L'école MPSE : le melting-pot

La qualité du programme doctoral et un management des élèves à l'américaine ont contribué à la réputation de MPSE. L'école incite en outre ses étudiants à parcourir le monde...

Abritée par la Manufacture des Tabacs, l'école doctorale MPSE (Midi-Pyrénées Sciences économiques) surprend d'abord par son exotisme. Espagnols, Chinois, Italiens, Russes... "Dans les couloirs, on entend parler un peu toutes les langues, reconnaît Aude Schloesing, gestionnaire de l'école. En fait, la moitié des étudiants de MPSE sont de nationalité étrangère. Mais ils finissent quand même par apprendre le français !" Deux cents étudiants suivent le programme doctoral (master et doctorat) de cette école, créée en 1996 par Jacques Crémer. Objectif avoué : développer à Toulouse une formation d'excellence en économie en utilisant une méthode qui a fait ses preuves aux États-Unis. En effet, les étudiants de MPSE sont les meilleurs ambassadeurs pour diffuser efficacement la recherche et la compétence des chercheurs seniors internationalement reconnus. "Le seul moyen de recruter les meilleurs étudiants étrangers était d'assurer les cours en anglais, poursuit Aude Schloesing, ce qui à l'époque, était très peu répandu, même à Paris." L'introduction de la langue de Shakespeare dans les programmes s'est faite progressivement ; puis, très vite, enseignants et étudiants français sont tombés d'accord pour généraliser l'expérience. Le melting-pot concerne également l'Europe : MPSE est en réseau avec six autres établissements européens de pointe pour développer les échanges de doctorants. Cette préparation scientifique et linguistique permet ensuite aux étudiants d'essaimer hors des frontières de l'Hexagone. Car, et c'est l'autre particularité de l'école, les diplômés de MPSE sont incités à aller voir ailleurs. "En France, les jurys des concours favorisent l'endogamie, c'est à dire leurs propres étudiants. Ici, nous les prévenons dès le départ que nous ne les prendrons pas, sauf à passer d'abord quelques années à l'étranger, explique encore Aude Schloesing. C'est plus bénéfique pour la carrière d'un jeune docteur." Et le principe fonctionne. Aujourd'hui, les anciens de l'École doctorale rayonnent sur toute la planète (*lire encadré*). "Nous recrutons toutes les nationalités. Quand les étudiants repartent, dans leur pays d'origine ou ailleurs, beaucoup nous recommandent et de nouveaux étudiants arrivent, présélectionnés par les anciens. Et la réputation de l'école grandit." ■

M.V.

■ Un placement international

Les derniers rapports de MPSE permettent de situer précisément où travaillent les anciens de l'école. Ainsi, sur les 69 docteurs des quatre dernières années, on retrouve :

- 2 professeurs des universités,
- 22 assistant professors aux États-Unis (8), dans l'Union européenne (12) et en Turquie (2),
- 8 maîtres de conférences en France,
- 10 chargés de recherche (CNRS, INRA, INSERM, CEA...),
- 5 professeurs à HEC Paris (1) et en école de commerce (4)
- 9 travaillant dans des entreprises privées ou publiques ou dans les services centraux de ministères,
- 2 dans des organismes internationaux,
- 4 en post-doc en Europe ou au Canada,
- 4 dans le secteur académique de leur pays d'origine (Maghreb),
- 3 en recherche d'emploi (soutenance de moins de six mois).

dossier PET

Emmanuelle Auriol : l'héritière

Elle fait partie des anciennes étudiantes de Jean-Jacques Laffont et de la nouvelle génération de chercheurs. Emmanuelle Auriol reconnaît volontiers que sa rencontre avec l'ancien patron du Pôle économique toulousain a été déterminante...

Emmanuelle Auriol.

"Quand je travaillais ma thèse, c'était un peu le désert..." se souvient Emmanuelle Auriol à ses débuts à UT1. À 37 ans, la jeune chercheuse est vue comme l'un des enfants spirituels de Jean-Jacques Laffont. Elle est aussi une ancienne étudiante d'UT1, inscrite en DEUG d'économie. "J'ai rencontré Jean-Jacques au moment où il avait décidé de créer le magistère d'économiste statisticien, explique-t-elle. J'avais toujours voulu faire une thèse et j'ai donc adhéré à ce projet de diplôme." Emmanuelle Auriol soutient sa thèse sous la direction de Jean-Jacques Laffont en 1992. Son travail sur "la réglementation du duopole naturel" obtient les félicitations du jury. "La même année, on a vu arriver Jean Tirole et Jacques Crémer dans les couloirs de l'université. Le groupe de recherche a alors évolué d'une dimension locale à une dimension internationale, poursuit Emmanuelle Auriol. Un tour de force de Jean-Jacques a été de convaincre des personnalités comme Jean Tirole ou Jacques Crémer de venir s'installer ici, à Toulouse." En 1996, l'ancienne étudiante d'UT1 – post-doctorante à Berkeley – est reçue quatrième à l'Agrégation des universités. Après deux ans d'enseignement à Aix-Marseille, elle revient à Toulouse comme professeur et est aujourd'hui membre de l'IDEI. "Jean-Jacques Laffont m'a formée au métier de chercheur et à l'économie. C'était un grand homme, un idéaliste pragmatique, précise encore Emmanuelle Auriol. Notre rencontre restera une des grandes chances de ma vie." ■

M.V.

Prix du jeune économiste : une récompense pour David Martimort

David Martimort vient d'être récompensé par le Prix du jeune économiste 2004. Chercheur et professeur à UT1, il s'apprête à sortir le deuxième volume de la Théorie des contrats rédigé avec Jean-Jacques Laffont. Le premier tome fait déjà référence.

David Martimort est le lauréat du prix jeune économiste 2004 organisé par le Cercle des économistes et *Le Monde de l'Économie*. Professeur à UT1 et membre de l'IDEI créé par Jean-jacques Laffont, il a été récompensé pour ces contributions en microéconomie, et plus particulièrement la théorie des incitations, la régulation ou encore l'économie politique.
Diplômé de l'École polytechnique en 1989, l'homme possède un parcours atypique, puisqu'il choisit la recherche plutôt que les arcanes du pouvoir. Interrogé par *Le Monde de l'Économie* sur ses choix de carrière, il explique : "Le fait d'avoir changé d'orientation est le fruit d'un heureux hasard, celui qui m'a conduit à passer deux heures dans la plus grande librairie de Bordeaux au rayon des livres d'économie, afin de perfectionner ma connaissance de cette discipline, et d'en ressortir avec seulement deux ouvrages, mais aussi la volonté farouche de rencontrer celui qui les avait écrits..." En l'occurrence, il s'agissait de deux volumes des *Fondements de l'économie publique* écrits par Jean-Jacques Laffont. La rencontre entre les deux hommes permettra à David Martimort de soutenir sa thèse en 1992 à UT1 sur le thème " Multiprincipaux en économie de l'information". Il s'ensuivra une fructueuse collaboration qui leur permettra d'explorer des domaines théoriques tels que la formation des coalitions dans les organisations ou la concurrence entre mécanismes incitatifs, et de publier ces travaux dans les meilleures revues internationales. Ces idées auront été aussi appliquées à des problèmes aussi divers que l'organisation optimale de la firme ou l'architecture des constitutions politiques. D'abord chercheur à l'Inra de 1992 à 1998, puis professeur agrégé à l'Université de Pau, il enseigne à UT1 depuis 2000, après Harvard, Barcelone, Montréal et Wuhan. David Martimort et Jean-Jacques Laffont ont publié un ouvrage sur *La théorie des incitations* (1), qui fait actuellement référence sur la question. David Martimort s'apprête en outre à finir le deuxième volume de cet ouvrage, pour une édition prévue en 2005. Parallèlement, ses travaux actuels expliquent l'organisation de l'expertise, l'articulation entre les règles de responsabilité et la régulation dans le domaine environnemental ou bien encore l'organisation des lobbies et leur impact sur la décision publique. David Martimort est le premier chercheur toulousain à recevoir ce prix du meilleur jeune économiste. Ces dernières années, trois jeunes chercheurs toulousains avaient déjà fait partie des nominés : Bruno Biais, Gilles Saint-Paul et Emmanuelle Auriol. ■

David Martimort.

M.V.

(1) Laffont Jean-Jacques et Martimort David, The Theory Of Incentives: The Principal-Agent Model, 2002, Princeton University Press

" Sans mon doctorat à Toulouse, je n'aurais jamais eu ce poste "

Lucia Quesada est née en Argentine. Elle raconte souvent qu'elle a deux maisons : Buenos Aires et Toulouse. Aujourd'hui professeur assistant à l'Université de Madison dans le Wisconsin, elle a étudié pendant cinq ans à UT1.
Ancienne de MPSE, elle a soutenu sa thèse avec Jean-Jacques Laffont en mai 2003.

Lucia, quel poste occupez-vous aujourd'hui ?

Je suis Assistant Professor à l'Université de Wisconsin-Madison. J'ai pris ce poste en août 2003, juste après avoir soutenu ma thèse à Toulouse, en mai 2003. Je fais de l'enseignement et de la recherche. Le poste est un "tenure-track position", ce qui veut dire que, sur la base de publications que j'aurai d'ici 6 ans, j'aurai le droit à la titularisation comme professeur de l'université.

Que retenez-vous de votre séjour comme doctorante à Toulouse ?

J'ai beaucoup apprécie mon séjour toulousain comme doctorante. L'environnement au sein du GREMAQ est à la fois très dynamique du point de vue du travail et aussi très "friendly" (chaleureux), ce qui est très important compte tenu de la proportion d'étrangers qui en font partie.

Avec le recul, quel regard portez-vous sur la formation dispensée à UT1 ?

La formation reçue à UT1 en économie est de très haut niveau et peut être comparée aux meilleures universités du monde. Une grande partie des professeurs ont obtenu leurs doctorats aux États-Unis, à Harvard, MIT, Pennsylvanie et d'autres universités très prestigieuses. D'ailleurs, sans mon doctorat à Toulouse, je n'aurais jamais eu ce poste à Wisconsin-Madison. À Toulouse, j'ai eu non seulement la formation nécessaire,

Lucia Quesada.

mais aussi le soutien de gens comme Jean-Jacques Laffont, Jean Tirole et Jacques Crémer. J'ai aussi eu l'opportunité de suivre un stage à la Banque mondiale à Washington en été 2000 et un séjour de 2 mois à l'Université de Princeton. C'était très positif. ■

M.V.

" À Toulouse, je suis devenue une véritable européenne "

En décembre 2001, Lucy White a soutenu deux thèses dans les deux universités d'Oxford et de Toulouse.
À 31 ans, cette ancienne étudiante anglaise enseigne aujourd'hui comme professeur assistant à la prestigieuse Harvard Business School de Boston. Spécialisée en microéconomie dans le secteur bancaire et la finance, elle y effectue aussi des recherches

En quoi consiste votre travail ?

Je suis Assistant Professor à la Harvard Business School à Boston aux États-Unis. J'enseigne les MBA (Master of Business Administration) en finance, et je fais de la recherche en finance et en économie.

Que retenez-vous de votre séjour à Toulouse ?

J'ai beaucoup appris... Je n'avais aucune connaissance en finance avant d'arriver à Toulouse, et maintenant je l'enseigne ! J'ai découvert le monde de la recherche, mais j'ai surtout gagné en méthodologie : par exemple, comment résoudre des problèmes économiques de façon très rigoureuse. Je garde un très bon souvenir de Toulouse et j'y repasse dès que je peux. J'espère un jour pouvoir y revenir de façon plus durable.

Lucy White.

En quoi votre formation à UT1 vous a-t-elle aidée par la suite ?

Il est évident que, sans mon passage à Toulouse, je n'aurai pas pu obtenir ce poste prestigieux à Harvard. Je suis maintenant bien préparée pour approcher n'importe quel problème en microéconomie théorétique, et donc pour faire de la recherche. De plus, à Harvard, j'enseigne à des étudiants qui viennent de tous les coins du monde. Toulouse m'a donc apporté une expérience internationale qui me premet de m'identifier à eux. J'étais la seule Anglaise à Toulouse pendant mes trois années d'études, mais il y avait beaucoup d'autres étudiants étrangers, surtout des Européens (Italiens, Espagnols, Allemands, etc). À Toulouse, je suis devenue une vraie Européenne moi-même, et on ne peut pas le dire de tous les Anglais, malheureusement ! ■

M.V.

" Je me suis rendu compte de l'excellence de la formation à Toulouse lorsque je suis parti à l'étranger "

Philippe Marcoul est professeur assistant dans le département d'économie de l'Iowa State University. Il a soutenu sa thèse à Toulouse il y a quatre ans avec Jacques Crémer, puis est parti en post-doctorant à Montréal (Cirano) et à Los Angeles. Il est l'auteur de plusieurs publications et se consacre à l'enseignement et à la recherche en économie financière et en organisation industrielle.

Que retenez-vous de votre séjour comme doctorant à UT1 ?

L'École doctorale de Toulouse est exemplaire par sa rigueur et son professionnalisme. Les enseignements et les séminaires ont pour unique but d'initier les doctorants à la recherche de pointe en économie. Je garde un souvenir ému du séminaire de théorie des contrats animé par Jean-Jacques Laffont.

Avec le recul, quel retour avez-vous sur la formation de l'époque ?

Un doctorant, même naturellement doué, sera très souvent un mauvais chercheur si sa formation initiale est calamiteuse. Je me suis rendu compte de l'excellence de la formation que j'avais reçue à Toulouse lorsque je suis parti à l'étranger.

En quoi vous a-t-elle aidé ?

Le marché du travail des jeunes doctorants à l'étranger est avant tout un "marché de promesses". Les doctorants sont embauchés pour

les contributions scientifiques qu'ils sont susceptible de générer, mais pas pour la thèse qu'ils viennent d'écrire ! Dès lors, l'excellence et la réputation de l'école doctorale dont ils sont issus sont déterminantes pour leur première embauche. Mon passage à Toulouse m'a permis de travailler dans une université américaine, et je ne suis pas le seul ! ■

M.V.

" J'encouragerai tout étudiant à faire un doctorat à Toulouse "

Andrea Vindigni a soutenu sa thèse à Toulouse en juin 2002, de retour de Princeton où il avait déjà passé six mois. Après quelque temps passé comme instructeur au département d'économies du MIT, il a été récemment recruté par l'Institut international des études économiques de l'université de Stockholm (IIES). Il se prépare à rejoindre le New-Jersey cet été pour de nouvelles fonctions. À Toulouse, cet étudiant italien a soutenu sa thèse avec Gilles Saint-Paul.

Quelles sont vos perspectives professionnelles ?

Actuellement, je suis professeur assistant d'économies à l'IIES, certainement l'un des meilleurs instituts d'Europe. Mais, en août 2004, j'occuperai de nouvelles fonctions de professeur assistant au département d'études politiques de l'université de Princeton dans le New-Jersey. C'est l'opportunité pour moi de travailler dans une université qui est considérée comme l'une des plus réputées au monde, notamment au niveau de la recherche scientifique et des appointements.

Que vous a apporté votre passage à Toulouse ?

J'ai soutenu une thèse il y a deux ans, intitulée "Essays in Political Economics, Labor Economics and Growth Theory", grâce à l'excellence de Gilles Saint-Paul, mon directeur de thèse et la qualité des relations que j'ai eues avec lui. Mes études à MPSE m'ont préparé à une carrière de recherche et d'enseignement à un niveau international. Elles m'ont permis de trouver du travail au sein des meilleures universités américaines et européennes. J'ai donc pris un gros avantage en choisissant Toulouse...

Quel regard portez-vous sur cette formation ?

Je crois que l'expérience acquise durant mes études doctorales à Toulouse m'a permis d'atteindre et de prétendre à un niveau d'excellence très élevé compte tenu des critères de qualité existant actuellement au niveau international en sciences économiques. C'est pourquoi j'encouragerai tous les étudiants intéressés par des études doctorales dans ce domaine à choisir Toulouse pour leur cursus. ■

M.V.

dossier PET

Les économistes obtiennent une chaire d'excellence

Créées par le Conseil régional de Midi-Pyrénées, les chaires d'excellence permettent d'accueillir dans des laboratoires de la région des chercheurs étrangers de très haut niveau. Andrew Postlewaite, professeur d'économie et de finances de l'université de Pennsylvanie (États-Unis), a ainsi été retenu avec trois autres lauréats pour être accueilli durant six mois par le GREMAQ (Groupe de recherche en économie mathématique et quantitative).

"Sans ces chaires, nous n'aurions jamais pu nous offrir dans les mêmes conditions la visite d'un chercheur de cette qualité !". Pas de doutes ! En effet, pour le directeur du GREMAQ, Bruno Jullien, les conditions offertes par le service public n'auraient jamais suffi à faire venir ici, dans un département d'économie pourtant reconnu au niveau international et malgré l'intérêt marqué du Pr Postlewaite pour l'université, une telle "pointure" scientifique. Car, aux sollicitations diverses, comme le souligne Bruno Jullien, s'ajoutent des niveaux de rémunération incomparables avec ceux que l'on propose en France. L'obtention de la chaire en mars dernier, parmi vingt candidats dont les projets ont été examinés par l'ADERMIP*, constitue donc une véritable aubaine pour l'université. Le principal enjeu étant d'accroître l'attractivité du laboratoire, de l'IDEI (Institut d'économie industrielle) et, plus globalement, du département d'économie de l'université. "Même si ce département d'économie bénéficie d'une assise au niveau international, la concurrence reste rude, confie Bruno Jullien. Si on est 5e, on veut être 4e, et ainsi de suite… En terme d'image, c'est important, car montrer que l'on est capable d'attirer des personnes de cette qualité va accroître l'attractivité, tant vis-à-vis des étudiants, qu'en terme de recrutement pour nos laboratoires, de partenariats avec les entreprises, etc. Et cette attractivité touche aussi indirectement la région."

Vers des collaborations durables

Au-delà de l'image, la chaire qui permet de financer une période longue (six mois) offre la garantie d'une collaboration durable. Six mois, qui devraient être répartis sur deux périodes de trois mois en 2005 et en 2006, et qui sont plus que nécessaires, comme le souligne le directeur du GREMAQ, pour "bien se comprendre et lancer les projets alors que cela reste souvent seulement au stade de l'échange lorsque le chercheur est invité sur une semaine". La collaboration avec le chercheur de Pennsylvanie est d'autant plus attendue que ce dernier n'était jamais venu à Toulouse et que ses travaux, en termes d'approche et de problématique, s'avèrent bien complémentaires de ceux qui sont déjà menés au sein du GREMAQ et de l'IDEI.

Trois grands axes ont d'ailleurs été définis dans ce programme de recherche bâti autour du thème de la théorie des incitations dont Andrew Postlewaite est spécialiste : Le rôle des cours de justice dans la théorie des incitations, la prise en considération des interactions sociales et le rôle du capital social et l'extension de la théorie des incitations à un cadre d'équilibre général qui permet de prendre en compte des interdépendances complexes dans des économies de marché. Si des chercheurs tels que Jacques Crémer, David Martimort, Jean Tirole, Emmanuelle Auriol ou encore le directeur du GREMAQ seront directement concernés par ces travaux, Bruno Jullien reconnaît néanmoins que ces derniers "intéresseront potentiellement un peu tout le monde". Et c'est d'autant plus vrai que le chercheur américain ponctuera aussi sa visite d'interventions dans les enseignements et de conférences qui devraient être ouvertes au grand public. ■

Camille PONS

** Association pour le développement de l'enseignement de l'économie et des recherches en Midi-Pyrénées.*

■ Les chaires d'excellence

C'est en octobre 2003 que le Conseil régional de Midi-Pyrénées a officiellement mis en place les chaires d'excellence Pierre de Fermat. Inspirées du modèle francilien, les chaires Blaise Pascal, elles doivent permettre d'accueillir des scientifiques étrangers de très haut niveau. L'objectif étant, à terme, d'assurer notamment le rayonnement international de la région.

Près de 305 000 euros ont été inscrits au budget du Conseil régional afin de financer deux chaires de un an ou des chaires de six mois minimum. Une enveloppe qui sert à prendre en charge la totalité des frais liés à ces invitations : déplacements, rémunérations, etc. La logistique et la prise en charge des problèmes administratifs et d'accueil a été confiée à l'ADERMIP, qui pourra être épaulée par le PUE (Pôle universitaire européen).

Ces chercheurs invités peuvent contribuer au démarrage d'un nouvel axe de recherche, à l'organisation des enseignements et aux cours, à l'organisation de séminaires pour des jeunes chercheurs, à des cycles de conférences destinées au grand public... Les candidats sont sélectionnés chaque année par un jury composé de 16 personnes, des scientifiques français et étrangers n'appartenant pas à un établissement de la région Midi-Pyrénées, des représentants du conseil régional, des quatre universités toulousaines (Toulouse-I, II et III et INP), du Cercle Pierre-de-Fermat.

dynamiques spatiales

Dynaspat : l'espace virtuel au service du réel

Les chercheurs d'UT1 planchent actuellement sur un prototype de plate-forme d'analyse et de simulation des dynamiques spatiales baptisé Dynaspat. Les débouchés sont nombreux et les premiers résultats, obtenus en collaboration avec les pompiers de la région, sont prometteurs...

Le nez sur son écran d'ordinateur, l'ingénieur analyse la carte de répartition des casernes de pompiers en Midi-Pyrénées. En un clic de souris, il affiche sur un deuxième écran la liste de quelque 22 000 sinistres répertoriés en région et où les soldats du feu ont dû se déplacer. Un rapide coup d'œil permet alors de vérifier si les casernes sont géographiquement situées au plus près des interventions... Cette expérience est rendue possible grâce au projet Dynaspat, actuellement développé par trois laboratoires d'UT1 : le GREMAQ, l'IRIT-UT1 et le LEREPS, respectivement spécialisés en statistiques, informatique et économie. "Actuellement, ce travail a abouti à la réalisation d'un prototype de plate-forme de simulation, explique Yves Duthen, professeur à UT1 et responsable du projet à l'IRIT. Les débouchés sont nombreux : ce peut être un outil d'aide à la décision pour des acteurs politiques et sociaux, pour du géomarketing, mais aussi un outil de recherche pour toute discipline ayant une dimension spatiale." Lancé depuis avril 2003, Dynaspat met en relation deux bibliothèques de programmes distinctes – GEOXP et AGMC – intervenant pour l'analyse statistique exploratoire spatiale et les algorithmes d'optimisation. "Nous avons marié le tout avec un logiciel de visualisation en 3D et un logiciel de cartographie, poursuit Christine Thomas, responsable et chercheuse au GREMAQ. Le plus délicat étant de faire dialoguer l'ensemble." Développé en partenariat avec la société toulousaine Géosignal, spécialisée dans la cartographie numérisée, Dynaspat a démarré sa première application avec les pompiers de Midi-Pyrénées. "On peut ainsi optimiser la place d'une caserne en fonction de son rayon d'action, de sa position et de sa capacité de gestion d'un sinistre, comme Sandrine Coelho, ingénieur de recherche chez Géosignal. Mais beaucoup de problématiques peuvent être modélisées sur cette plate-forme", poursuit Claude Dupuy, responsable et chercheur au LEREPS. Représentant un budget global de 450 000 €, Dynaspat répond actuellement à un appel d'offres du conseil régional. Les porteurs du projet espèrent un financement à hauteur de 40%, indispensable pour passer du rêve virtuel à la réalité. ■

De gauche à droite : Claude Dupuy, Sandrine Coelho, Christine Thomas, Yves Duthen.

Martin Venzal

http://dynaspat.univ-tlse1.fr

IEJUC

Des universitaires au service de la réhabilitation urbaine

Au sein de l'IEJUC (Institut des études juridiques de l'urbanisme et de la construction), association patronnée et cofinancée par l'université, la mairie de Toulouse et le conseil régional, on cultive la polyvalence. Centre de formation (130 étudiants et professionnels y suivent les cours chaque année), l'IEJUC mène également des travaux de recherche et des expertises sur la scène internationale.

Avec son entrée au sein du GRIDAUH (Groupement de recherche sur les institutions et de le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat) en 1996, l'IEJUC est devenu un expert incontournable des questions liées à l'urbanisme, au Vietnam et en Algérie, notamment.

Daniel Tomasin.

Depuis 2000, une équipe de juristes toulousains participe à l'opération ASIA REHAB elle-même intégrée dans le programme ASIAURBS. Financé par l'Europe, ce programme consiste à doter les villes asiatiques d'instruments de gestion et d'organisation en matière d'urbanisme. « Depuis 2000, les villes de Toulouse et de Bruxelles ont été désignées par la Commission européenne afin d'élaborer un document d'urbanisme pour la ville d'Hanoï (Vietnam)», explique Daniel Tomasin, directeur de l'IEJUC. La mairie de Toulouse étant membre du conseil d'administration de l'IEJUC, c'est logiquement qu'elle a sollicité les compétences de l'IEJUC, qui a rejoint les douze équipes de chercheurs au Vietnam. « L'objectif est de préserver les vieux quartiers des 36 métiers datant du 17e et du 18e siècles sur une surface d'une centaine d'hectares », commente encore Daniel Tomasin. Partie prenante de la première partie du programme de 2001 à 2003, la mission de l'IEJUC a été reconduite pour deux années supplémentaires (2004-2005). L'IEJUC a été également sollicité en 2003 par le ministère algérien de l'urbanisme et de l'habitat. Les juristes toulousains se penchent plus particulièrement sur La gestion des parties ●●●

XIIIe Prix de thèse Midi-Pyrénées des docteurs, de l'ordre des avocats, de la chambre des notaires et du groupe Pierre-Fabre

L'Association des docteurs en droit, sciences politiques, économiques et de gestion, reconnue d'utilité publique, présidée en Midi-Pyrénées par Raymond Paris-Dauriac, est l'axe pivot d'un ensemble professionnel de prix qui a été remis le mercredi 28 avril 2004 à UT1, sur invitation du président Henry Roussillon et sous le haut patronage du président de la région, Martin Malvy.

De gauche à droite : Florence Bayard-Jammes, Vincent Thomas, Marc Frechet, Céline Sayagh.

L'ensemble de prix sanctionne les meilleures thèses de l'année présentant un intérêt professionnel pour la région Midi-Pyrénées.
La personnalité des docteurs est tournée vers le quotidien, vers l'entreprise à laquelle ils participent, tant dans les services juridiques, économiques, que commerciaux ou de direction.
Leurs facultés d'analyse, de synthèse, de jugement en font, non pas des intellectuels purs, mais des praticiens compétents non figés et vivants.
Les lauréats, choisis par un jury original de dix-huit personnalités du monde juridique et économique, voient ainsi récompensée leur formation par la recherche sur un sujet concret et pratique.
L'association régionale s'intéresse avant tout au quotidien. Elle réunit des professionnels dans les matières du droit et des sciences économiques et de gestion. Elle souhaite entretenir entre eux un esprit de solidarité en organisant des conférences, des colloques, au rythme de un tous les deux mois.
Pour les étudiants, elle tient une permanence à UT1 afin de les aider dans leur choix de carrière.
Vis-à-vis des responsables socioéconomiques, elle organise au printemps la remise de prix de thèse afin de montrer le caractère pratique des sujets et l'ouverture des docteurs, véritables intellectuels dans la vie courante.
Un annuaire des docteurs est disponible sur demande. ■

Raymond Paris-Dauriac

ANDD-MP, UT1
Place Anatole-France
31 042 TOULOUSE cedex 9
Tél. / répondeur/ fax : 05 61 62 98 31
email : andd-mp @ club-internet .fr

Le Palmarès 2004

Prix des docteurs
Marc Frechet, « Les conflits dans les partenariats d'innovation »
Directeur de thèse : Hervé Penan

Prix thématique de l'ordre des avocats, Albert- Viala
Vincent Thomas, « La responsabilité délictuelle de l'éditeur d'un site web »
Directeur de thèse : Jacques Larrieu

Prix thématique de la chambre des notaires
Florence Bayard-jammes, « La nature juridique du droit de copropriétaire immobilier »
Directeur de thèse : Daniel Tomasin

Prix Pierre-Fabre
Céline Sayagh, « Les contrats de l'industrie pharmaceutique et leurs clauses usuelles »
Directeur de thèse : Jean-François Barbierri

●●● communes des immeubles en copropriété et le développement de la profession d'administrateur de biens. Un projet de réforme a d'ailleurs été proposé aux autorités algériennes afin d'apporter une formation spécifique aux administrateurs de biens. ■

Philippe Font

http://www.univ-tlse1.fr/recherche/equipes/IEJUC.html
Tél : 05.61.12.87.24
Mail : iejuc@univ-tlse1.fr

En 2005, l'IEJUC fêtera le trentième anniversaire de la revue *Droit et ville*. L'objectif de la publication est de couvrir l'ensemble des champs disciplinaires du droit en matière d'urbanisme. *Droit et ville* compte 400 abonnés, essentiellement des cabinets d'avocats, des études notariales ou des services d'urbanisme.
Droit et ville, 2 numéros par an, 75 €.

En librairie...

Tous responsables
Prendre pleine conscience de sa responsabilité dans l'entreprise
Ouvrage collectif, sous la direction de Jacques Igalens
Éditions d'Organisation
Cet ouvrage rend compte de la diffusion du principe de responsabilité à travers les institutions et de la nécessité de sa prise en compte à des niveaux de plus en plus bas de la hiérarchie. Tous responsables, c'est la prise en compte dans les organisations publiques ou privées que ceux qui agissent doivent répondre des conséquences de leur action, quelle que soit leur spécialité. C'est également une réflexion concernant la gouvernance qui tend à modifier les rapports au sein de l'entreprise en attribuant plus de pouvoir et de responsabilité à des acteurs comme les salariés, les consommateurs, les créanciers, les riverains, mais aussi les administrateurs, les banquiers ou les auditeurs.
Parmi les 31 auteurs qui ont travaillé sous la direction de Jacques Igalens, on peut citer dix chercheurs de l'université : Albert Arseguel, Jean-François Barbièri, André Cabanis, Alain Couret, Jean-Pascal Gond, Catherine Grynfogel, Michel-Louis Martin, Corinne Mascala, Brigitte Reynes et Michèle Saboly.

Prague

Le DJCE au centre de l'Europe des Vingt-Cinq

« Un projet qui pouvait tous nous réunir » : ce sont par ces mots que Anne Bertrand et Clément Rouch, respectivement vice-présidente et président de l'Association du DESS Droit des affaires – DJCE[1], ont introduit le séjour pragois des étudiants de la promotion 2004.

De la capitale de la Bohème aux champs de bataille d'Austerlitz, en passant par les bains de Karlovy Vary et les caves de Mikulov, les 25 étudiants en DESS Droit des Affaires – DJCE[1], partis en voyage organisé à Prague en février dernier, se sont passionnés pour les richesses architecturales de la République tchèque.

"Si ce voyage apparaît comme une réussite, l'organisation tant au niveau matériel que financier n'a pas été une vaine affaire, précise Anne Bertrand. Il est vrai que l'expérience Erasmus et les divers contacts de Clément Rouch sur place nous ont grandement facilité la tâche pour organiser le logement, les déplacements et les visites, nous permettant ainsi d'optimiser notre séjour. Notre optique était de sceller les liens au sein de notre groupe pour perpétuer l'esprit de fraternité que les responsables du DJCE défendent."

"Évidemment, un tel projet n'aurait pu voir le jour sans leur concours, explique à son tour Clément Rouch. Leur confiance affichée a crédibilisé le projet pour aboutir à la réalisation de ce qui apparaissait à l'origine comme une gageure. D'autre part, leur aide financière, additionnée à celles du CDA[2] et de l'université, ont permis au plus grand nombre d'étudiants de participer au voyage."

Outre les vertus culturelles, les étudiants se sont intéressés à l'actualité politique de la République tchèque, tant dans les récentes transitions post-communistes que concernant l'entrée dans l'Union européenne. Ainsi, Iréna Pellikanova, professeur à l'Université Charles de Prague et prochainement juge au TPICE[3], a présenté aux étudiants une vision politique, juridique et sociale de la République tchèque. « Le plus saisissant a été de voir nos préjugés les plus ancrés sur le communisme tomber les uns plus vite que les autres, poursuit Clément Rouch. Ce séjour n'aurait pas été complet sans expérimenter les réjouissances locales, Becherovka (alcool national) et Pivo (eau de source houblonnée), pour leurs vertus curatives évidemment », conclut-t-il. ■

Martin Venzal

(1) Diplôme de juriste conseil d'entreprise.
(2) Centre de droit des affaires.
(3) Tribunal de première instance des Communautés européennes.

Moot court 2004

DESS Juriste international : compétition internationale

Quatre étudiants du DESS Juriste international, Stéphane Perraut, Vivien Whyte, Sébastien Salles et Cyrielle Bey, viennent de clôturer leur cycle universitaire par leur participation au XIe Moot à Vienne (Autriche).

L'équipe au complet.

Le XIe Willem C. Vis International Commercial Arbitration Moot est une compétition annuelle en anglais entre des équipes représentant des facultés de droit à travers le monde. Presque 150 facultés de droit de 42 pays différents ont participé et ont été jugées par 360 juristes et professeurs de droit du monde entier. La participation d'une équipe suppose une organisation conséquente. C'est pourquoi l'association TICAM, Toulouse International Commercial Arbitration Moot team, présidée par Stéphane Perraut, a été crée. Le président de l'université, le doyen de la faculté de droit, le Bureau des relations internationales et, bien sûr, le DESS Juriste international ont uni leurs efforts pour permettre à cet ambitieux projet de voir le jour. Les étudiants ont même eu l'honneur d'être soutenus par le cabinet de renommée internationale Morvilliers et Sentenac, où M. Givry convient de l'importance d'une participation à un évènement d'une telle envergure pour la reconnaissance toulousaine.

Le caractère international du Moot encourage les participants à interpréter les textes de droit du commerce international à la lumière de différents systèmes juridiques et à acquérir les méthodes nécessaires à la défense d'une affaire devant un tribunal arbitral composé d'arbitres eux-mêmes originaires de systèmes juridiques différents. Les étudiants se sont donc retrouvés face à des équipes telles que Houston (États-Unis), Vilnius (Lituanie), Griffith (Australie) et Chicago (États-Unis).

Au démarage du Moot, le demandeur a déposé sa requête en arbitrage, le défendeur, ses conclusions en réponse, et le tribunal a été désigné. L'affaire consiste donc, pour les participants, à présenter un mémoire écrit devant être soutenu à l'oral face à trois arbitres, et ce à la fois au nom et pour le compte du demandeur, mais aussi pour ceux du défendeur. C'est à ce moment que le charme français intervient et tente de faire face au professionnalisme anglo-saxon.

C'est grâce à ce genre d'expérience enrichissante que les élèves peuvent encore et toujours davantage apprendre de manière très constructive et pertinente. ■

Stéphane Perraut, Vivien Whyte, Sébastien Salles et Cyrielle Bey

Prix du développement économique local

Un trait d'union entre étudiants et professionnels

La remise des récompenses du 17e Prix du développement économique local aura lieu le 14 octobre prochain à la Chambre de commerce de Toulouse. Une quarantaine de dossiers ont été déposés par des étudiants d'UT1, concernant des problèmes rencontrés par le milieu professionnel régional. Explications...

Les lauréats 2003.

Le rendez-vous est devenu un incontournable de la Chambre de commerce et d'industrie de Toulouse (CCIT) : le Prix du développement économique local célèbre cette année sa 17e édition ! "Au départ, ce prix est parti d'une volonté d'établir des relations étroites avec les syndicats professionnels, rappelle Claudine Aubertin, responsable du pôle Aménagement du territoire et développement local à la CCIT. Ceux-ci évoquaient leurs préoccupations comme autant de thèmes d'étude qui intéressaient les étudiants en maîtrise d'UT1." Très vite, la chambre consulaire a émis l'idée de récompenser les meilleures études parmi la soixantaine menée chaque année. L'idée du Prix était née. Côté professionnel, l'expertise étudiante séduit de plus en plus de monde. Aux côtés des syndicats viennent s'ajouter les mairies et autres collectivités territoriales. "Les étudiants choisissent les sujets à la rentrée, selon une liste établie par nos services, poursuit Claudine Aubertin. Puis ils travaillent dessus pendant six à sept mois, soutenus par un enseignant et un professionnel. Certaines embauches ont même eu lieu grâce à cette initiative." Pour 2004, le jury devra étudier une quarantaine de dossiers, avec une "mastérisation" qui oblige à une organisation "double", pour les bac+4 (maîtrises, IUP, IEP) et les bac+5 (DESS-masters). La sélection finale est prévue pour le 30 septembre prochain ; l'appréciation des dossiers se fera surtout en fonction de l'intérêt des résultats pour la profession concernée. Côté prix, les lauréats recevront une récompense de 1500 € pour les premiers ; les 2e, 3e et 4e recevront respectivement 500 €, 400 € et 300 €. Le Syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la Garonne décernera également un prix spécial de 1500 €. "La remise des prix donnera lieu à une cérémonie protocolaire le 14 octobre, où seront présents les responsables de la CCI et des universités", commente Claudine Aubertin. Une façon de rendre hommage au travail accompli sur l'année. ■

Martin Venzal

Claudine Aubertin
Tél : 05 61 33 66 96
www.toulouse.cci.fr

DESS Marketing bancaire

Prix de la qualité des services bancaires : un classement de référence pour les professionnels

Le 26 mars dernier, les étudiants du DESS Marketing bancaire ont remis le prix récompensant l'établissement bancaire qui recueillait le plus de satisfaction auprès de ses clients.

En 2004, pas moins de 1332 clients issus de sept banques toulousaines ont étés sondés par les étudiants du DESS Marketing bancaire afin d'établir le classement du meilleur établissement bancaire. « Grâce au travail des étudiants, nous offrons des prestations professionnelles aux banques avec une garantie de validité des résultats », se réjouit Éric Vernette, directeur du DESS Marketing bancaire. En effet, depuis 2000, date de la création de ce prix, le classement est établi grâce à l'utilisation d'une échelle de mesure de satisfaction standardisée. Baptisée ServQual, elle est testée aux États-Unis depuis de nombreuses années. Le prix récompensant la qualité des services bancaires a été remis au cours d'une journée rythmée par des interventions autour du thème « Les banques : mécénat et sponsoring ».
L'un des objectifs de ce prix est de renforcer les liens entre l'IAE et les professionnels du secteur. « Cela démontre les capacités des étudiants de l'IAE à évaluer les banques entre elles, analyse Éric Vernette. Grâce à cette expérience, ils apprennent à travailler en groupe ; cela débouche également sur des stages dans des banques avec lesquelles ils sont amenés à travailler. » Pour les professionnels, si la comparaison avec la concurrence est un sujet encore tabou, ils prêtent chaque année un œil un peu plus attentif au classement établi par les étudiants du DESS. D'ailleurs, les principaux établissements bancaires toulousains ont accepté de figurer dans ce palmarès. Signe que le résultat final répond à des attentes comblées au travail des étudiants du DESS Marketing bancaire. ■

Philippe Font

Pour la deuxième année consécutive, le Crédit Mutuel a remporté le prix de la qualité du service bancaire. La Banque Populaire, BNP-Paribas, la Société Générale, le Crédit Lyonnais, le Crédit Mutuel, La Poste et la Caisse d'Épargne ont participé à l'édition 2004.

espace numérique de travail

Heureux qui fera un bel

Le développement de l'offre de formation à distance, principalement dans le cadre de Campus-DE-France, n'était pas le seul objectif visé par d'UT1 en matière de technologies de l'information et de la communication. Alors que le campus numérique s'apprête à intégrer la future université numérique thématique qui sera consacrée, à l'échelon national, aux sciences juridiques, UT1 s'est lancée dans un projet tout aussi ambitieux : mettre en place l'espace numérique de travail qui offrira à l'ensemble de la communauté universitaire, principalement étudiante, un accès simplifié et individualisé à toutes les ressources numériques de l'établissement liées à la vie universitaire, à la scolarité, à la recherche, etc.

Au total, ce sont, dans le cadre du contrat quadriennal 2003-2006, 1,6 millions d'euros qui ont été alloués à UT1 par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour l'ensemble des TICE et 200 000 € pour la conduite du changement sur quatre ans. Conduite du changement qui s'illustre principalement par la mise en place de cet espace numérique de travail (ENT), dont le développement a été encouragé par ce même ministère dans le cadre de son dernier appel à projets pour les universités numériques en région.

Selon le vice-président en charge des technologies de l'information et de la communication, Yves Duthen, l'ENT devrait être opérationnel dans sa forme quasi définitive d'ici deux ans au plus tard. C'est la plate-forme ESUP Portail qui a été choisie comme support, notamment parce qu'elle utilise des logiciels libres. "À travers ce portail, les étudiants auront accès à un ensemble de services de manière transparente et quels que soient les lieux où ils se trouveront, explique Yves Duthen. Il aura en outre un espace personnel de travail et un bureau virtuel profilés, c'est-à-dire spécifiques à son identification. L'identification se fera une seule fois, dès l'entrée, via un login et un mot de passe. Sur le bureau virtuel, l'usager trouvera toutes sortes de services : chat, forums, messagerie, ressources documentaires...

Si les objectifs et les contenus sont quasiment tous tracés, il reste, pour y parvenir, à réunir encore les conditions matérielles de fonctionnement de cet ENT. Le haut débit évidemment, condition déjà remplie grâce au réseau RéMiP 2000 (réseau régional pour l'enseignement supérieur et la recherche en Midi-Pyrénées), qui relie 39 sites de l'agglomération toulousaine, mais également un réseau WIFI pour permettre des accès sans fil, un annuaire LDAP pour organiser les droits d'accès, le CMS (Content Management System) pour permettre notamment de regrouper des types d'informations qui pourront être piochées sur différents serveurs…

Une information ciblée pour un usager identifié

La mise en place de l'annuaire LDAP, parce qu'il est un préalable à la mise en œuvre d'un ENT, constitue la première étape de ce projet. Il doit permettre la gestion des droits et des profils utilisateurs. L'objectif étant, à en croire Yves Duthen, de rendre interopérables les annuaires de toutes les universités toulousaines dès l'année prochaine. Celui d'UT1, construit à partir des bases de données de l'université, Harpège et Apogée en l'occurrence, devrait être prêt dès septembre 2004 une fois recensés et introduits également les "absents" de ces bases de données, les enseignants hébergés, par exemple. "L'annuaire interrogera ces bases de données et l'ENT associera à l'usager identifié un ensemble de services relatifs à la vie étudiante, à la scolarité, à son service, etc.", explique Yves Duthen. L'accès à ces services ne se fera pas tous azimuts et n'importe comment. "L'identification de l'usager permettra de donner à celui-ci les informations qui le concernent directement, selon son profil, selon les demandes et le type abonnement qu'il aura pu faire", précise de son côté Jean-Bernard Le Bourdon, délégué au système d'information (DSI).

Autre gros chantier, la mise en œuvre du CMS qui permettra la syndication d'informations (*voir encadré*). "Actuellement, les serveurs web sont alimentés par des webmestres qui fabriquent et téléchargent eux-mêmes les documents, poursuit le vice-président. Dorénavant, ils placeront l'information dans des structures prédéfinies au sein de cette base de données. Le CMS permettra ensuite la syndication d'informations pour l'usager. Sur la base d'une recherche, la base de données ira puiser l'information à différents endroits et l'affichera sur un même écran selon des règles et des conditions d'accès prédéfinies."

Vers l'informatique nomade

Autre prérequis, développer les points d'accès WIFI pour permettre un accès sans fil aux usagers. "C'est l'informatique nomade, se réjouit Jean-Bernard Le Bourdon. On pourra accéder à l'ENT de partout à condition d'avoir le haut débit, et on n'aura plus besoin de faire la queue, par exemple, pour accéder aux salles informatiques en libre service." Le développement du WIFI ne se fera pas pour autant n'importe comment. Fabrice Prigent, responsable réseau en charge de la sécurité informatique à UT1, a ainsi lancé une étude afin d'optimiser le placement des antennes WIFI. "Nous souhaitons éviter tout problème d'interférences et, dans un second temps, utiliser ce réseau aussi pour la téléphonie

comme UT1... ENT

L'équipe de numérisation des cours. De gauche à droite : Séverin Terrier, Mounia Idrissi, Laurent Cloarec, Laurent Lagriffoul.

mobile afin d'en réduire les coûts", explique Yves Duthen. Une démarche plutôt logique puisqu'en autres services est imaginée la possibilité d'envoyer des informations urgentes par SMS sur les mobiles des étudiants…

Enfin, pour que tout cela fonctionne, et pour tous, il faut suffisamment d'équipements au bout des câbles ou des réseaux... Dans cette optique, tout comme l'Université Lyon-II dont la stratégie de développement des TIC est très volontariste, l'université souhaite encourager l'équipement des étudiants en ordinateurs portables via le montage d'un PAM (plan d'achat micro) pour leur faire bénéficier de tarifs préférentiels (*voir encadré*). Constat étant que les coûts restent bien trop élevés pour continuer d'équiper les salles informatiques…

Une fois tout cela établi, il ne restera plus qu'à adapter la plate-forme ESUP Portail. Néanmoins sa mise en forme ayant pris un peu de retard, l'université pourrait, à en croire Yves Duthen, adopter temporairement d'autres outils "avant de migrer les informations dans cet environnement". À terme, tout ce travail a un objectif encore plus large puisqu'il doit contribuer à donner naissance à l'université numérique en région, le projet MIPCO (Midi-Pyrénées campus ouvert), qui regroupe l'ensemble des établissements de Midi-Pyrénées. "En faisant coopérer les annuaires LDAP, on donnera accès aux usagers à des ressources régionales", explique Jean-Bernard Le Bourdon. De la même manière, la syndication d'informations rendue possible par le CMS est une condition essentielle à l'existence de MIPCO. Car l'étudiant entrera réellement dans une seule et unique université lorsqu'il n'aura plus besoin de se connecter aux différents sites des établissements de la région pour obtenir toutes les informations relatives à un type de formation, de service ou d'accompagnement…

S'intégrer à la future université numérique thématique de droit

À côté de cela, le développement de la FOAD (Formation ouverte et à distance) continue son chemin. Campus-DE-France, qui offre désormais de multiples cours (47 cours semestriels de licence ou maîtrise de droit, les cours du DESS Statistique et économétrie, du DESS Ingénierie de la formation, du DESS Ingénierie du patrimoine…), devrait s'intégrer dans les semaines qui viennent au projet d'Université nationale numérique thématique dédiée aux sciences juridiques. Ce sera la troisième université thématique, dans le sillage d'universités dédiées, l'une à la médecine, l'autre aux sciences de l'ingénieur.

Parce qu'ils sont d'envergure, ces projets ont été accompagnés en amont d'une redéfinition des tâches et des responsabilités au sein de l'université. Alors que la politique est toujours définie par le vice-président en charge des technologies de l'information et de la communication en liaison avec le président d'UT1, Jean-Bernard Le Bourdon, récemment nommé délégué au système d'information assure le suivi des objectifs et la coordination des diverses opérations. Il fait également partie, tout comme le vice-président, d'un conseil d'orientation du système d'information qui comprend 22 membres et se réunit tous les quatre mois, et du groupe de travail, plus opérationnel, chargé de mettre en œuvre ces

Le CMS

Le Content Management System (CMS) est un outil de gestion de contenus utilisé pour la gestion de la création et de la publication de pages ou de documents sur des sites web. La création, la gestion, le stockage et la diffusion des contenus ainsi que la gestion des utilisateurs et de leurs droits (ce qui permet à ces derniers d'accéder à leurs propres espaces de travail personnalisés) font partie des principales fonctionnalités offertes.
La solution de CMS permet la mise en place d'un référentiel unique (système de fichiers et base de données) comportant toutes les ressources pouvant être intégrées dans une page. La centralisation des données permet la réutilisation d'éléments existants dans d'autres contenus. La création de contenus ne suppose pas de connaissances informatiques particulières, ce qui facilite la tâche des rédacteurs.
C'est à Françoise Montet-Lattes, chargée de communication, et à Christian Reina, webmestre, qu'a été confiée la tâche d'analyser les informations et de définir les procédures : qui met à jour quoi, à quelle périodicité, qui valide la publication, qui a accès à quoi…

Le PAM pour faciliter l'acquisition d'ordinateurs aux étudiants

Le PAM (Plan d'achat micro) est une opération qui vise à faciliter l'équipement massif des étudiants en micro-ordinateurs, par le biais d'offres financières spécifiques tant pour l'acquisition d'équipement informatique que pour bénéficier de services associés (connexions Internet, acquisition de l'encyclopédie Universalis, etc.). Pour ce faire, l'université établit des partenariats, notamment avec des fournisseurs de matériels ou des banques qui proposent ainsi tarifs et crédits préférentiels. Initiative du GRECO (Grenoble universités campus ouvert) en 2002, l'opération a ensuite été expérimentée par les universités de l'académie de Grenoble.
La délégation aux usages de l'internet et la sous-direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation du ministère de l'Éducation nationale, suite à une récente déclaration du Ministre François Fillon, lancent une opération nationale qui s'inspire de ce PAM. Dans cette optique et en partenariat avec l'AMUE (Agence de mutualisation des universités et établissements), un séminaire de travail a été organisé à l'université Lyon-II le 12 février dernier.

formation aux usages informatiques

Le C2i fait

orientations. Au sein de cet autre groupe, Laurent Cloarec, Nicole Ricard et Fabrice Prigent se sont aussi répartis les responsabilités : espaces pédagogiques, informatique de gestion, généralisation de l'accès WIFI, annuaire LDAP et sécurité. Cette réorganisation structurelle doit être aussi accompagnée d'une véritable politique de maîtrise des moyens. "Chacun de ces chefs de service effectuera un prévisionnel tant du point de vue de l'investissement que du point de vue du fonctionnement alors que ce budget était auparavant globalisé, souligne Yves Duthen. Nous souhaitons ainsi pouvoir vraiment travailler par projets en nous fixant des objectifs à atteindre. Ce suivi se fera deux fois par an et permettra des ajustements en fonction de ce qui sera observé." La gestion de la FOAD doit elle aussi subir une réorganisation. La configuration idéale serait qu'à l'instar d'autres établissements ayant une pratique de qualité dans le domaine, UT1 se dote de moyens humains bien identifiés, notamment dans le domaine de l'ingénierie pédagogique et du secrétariat pédagogique des formations à distance. Pour Yves Duthen, l'organisation doit être assumée au plus près de la scolarité générale afin de pouvoir efficacement mettre en œuvre ces nouvelles actions d'enseignement électronique, non seulement en direction de publics distants, mais aussi pour les étudiants présents qui bénéficient de compléments de formation (futur C2i ou CLES, par exemple). Mais les projets ne s'arrêtent pas là. D'ici quatre ans, le vice-président envisage notamment la mise en place de moyens au service du travail collaboratif. Ainsi, les chercheurs ou les étudiants travaillerant en groupe sur des projets devraient être capables de travailler, partager et élaborer des documents ensemble, en même temps et à distance.

Camille PONS

Jean-Bernard Le Bourdon,
délégué aux systèmes d'information,
jb.lebourdon@univ-tlse1.fr
Yves Duthen,
vice-président en charge
des nouvelles technologies,
yves.duthen@univ-tlse1.fr

Dans un domaine aussi évolutif et technique que les TIC, pas de politique de changement sans formation. Outre l'accompagnement envisagé pour les personnels dans le cadre du développement de l'ENT, sont préparés les contenus qui doivent constituer le futur certificat informatique et internet, le C2i. D'abord proposé aux étudiants, ce certificat devrait également, à terme, permettre aux personnels et aux personnes extérieures de valider des compétences informatiques sur la base d'un référentiel national. En bref, un véritable permis de conduire informatique dont on pourra se prévaloir n'importe où en France.

Instauré en 2002, le C2i n'a pour l'instant fait son entrée qu'à titre expérimental dans quelques établissements d'enseignement supérieur (*voir encadré*). À UT1, les premiers enseignements délivrés dans le cadre de ce C2i, de niveau 1 dans un premier temps, démarreront dès septembre 2004 pour quelque 600 étudiants de première année de sciences économiques. Il sera étendu progressivement aux autres filières, notamment aux 800 primo-entrants de la filière AES dès la rentrée 2005.
Les enseignements du niveau 1 seront répartis sur les deux premières années du niveau L, en prenant appui, pour une large part, sur les enseignements obligatoires qui avaient notamment été mis en place en sciences économiques et en AES en seconde année. Les étudiants bénéficiaient ainsi de 37 heures de cours et 22 heures de TD en économie, et de 27 heures de cours et 24 heures de TD en AES. L'entrée en sciences juridiques, fortement souhaitée par le doyen de la faculté de droit, Bernard Beignier, sera un peu plus progressive, étant donné que les cours informatiques ne touchent pour l'instant que 10% des étudiants et que le volume des cours et TD n'excèdent pas 15 et 6 heures. "L'intégration du C2i dans la formation juridique exige une nécessaire réflexion. Cela concerne 1600 étudiants de première année et 1100 étudiants de deuxième année, souligne Alain Berro, maître de conférences en informatique et responsable pédagogique de la mise en place du C2i. Il faudra ajouter sur deux ans 25h de TD par étudiant. Nous devons réfléchir au comment. Soit nous ajoutons ces heures, soit nous les intégrons dans la maquette actuelle. Sous quelle forme (présentiel, tutorat, autoformation) ? Nous pourrions envisager qu'une partie des cours s'effectue en autoformation et/ou en tutorat. Quand ? L'idéal serait la rentrée de septembre 2006. Nous ne pouvons pas laisser les étudiants en droit à la traîne. Même si leur compétence principale est le droit, je suis convaincu que l'absence de formation TIC leur sera un jour préjudiciable. Il y a quelques années, la présence dans un CV de compétences informatiques était un plus, aujourd'hui, l'absence est une lacune." De tels enjeux méritent une réflexion approfondie qui justifie le décalage avec les autres filières.
La formation[1] s'articule en trois temps (qui intègrent la totalité des sept groupes de compétences définis dans le Bulletin officiel du 9 mai 2002 qui trace les contours du certificat) :

- Les compétences "entreprendre et échanger", qui consisteront à maîtriser les exécutions, prendre en main un ordinateur, savoir gérer des données et des fichiers, seront apprises durant 9 heures de TD organisés en tout début de première année.
- La compétence "enquêter", qui regroupe toutes les aptitudes à réaliser une bonne recherche documentaire, sera enseignée en 4,5 heures de TD, également en première année.
- Enfin, "élaborer et éditer", c'est-à-dire produire des documents en sachant utiliser les bons outils et faire les bonnes manipulations, fera l'objet de 15 heures de cours et 21 heures de TD durant la deuxième année. Seront abordés le traitement de texte, le tableur, la PréAO (Présentation assistée par ordinateur) et la production web. À tout cela s'ajouteront environ 20 heures de travail personnel.

Renforcer la maîtrise des TIC

Tel qu'il est défini dans le BO, ce C2i doit notamment permettre de développer et de renforcer la maîtrise des TIC par les étudiants. Maîtrise indispensable, tant pour un parcours académique que professionnel, et qui pourra être validée sur la base d'un référentiel national. Un véritable permis de conduire informatique qui

sa rentrée

De gauche à droite : Alain Berro et Claude Valade.

permettra de valoriser des compétences utiles pour une future insertion professionnelle. Ce qui est d'autant plus vrai que l'obtention du C2i risque de conditionner progressivement l'accès à certains concours, voire à des filières de formation. Ainsi, il est déjà obligatoire dans le cadre du concours de professeur des écoles.

Au-delà de ces objectifs, la mise en place du C2i a des vertus plus directes. Elle permettra d'offrir un parcours pédagogique identique, en matière d'informatique, à chaque étudiant de l'université, quelle que soit sa filière de formation. Même si son obtention n'est pas obligatoire à UT1 pour valider un cursus, le système permettra également de valider des crédits dans le cadre du L.

Si les enseignements ont davantage fait l'objet d'adaptation que de véritables créations, c'est parce qu'ils s'inspirent d'abord de cours préalablement organisés par les filières[2]. En outre, le C2i intègrera les enseignements des cours de "méthodologie documentaire" consacrés spécifiquement aux manipulations sur ordinateur (4,5 heures). "Notre travail a été facilité car les cours correspondaient à 80% déjà au référentiel du C2i, confirme Alain Berro. Quant aux nouvelles productions, elles vont démarrer durant l'été." Plus que les contenus, ce sont les modalités d'organisation et de validation qui font l'objet de réflexions en fonction des compétences visées. Ainsi, pour les 9 heures de première année est plutôt retenue l'idée d'un système de validation simple, de type examen sur machine. "Ce dispositif nous semble mieux adapté quand il s'agit de valider rapidement près de 800 étudiants d'AES, par exemple", note Pierre Valade, chargé de mission TICE à l'IUFM[3] et pour la mise en place du C2i à UT1. Pour le deuxième groupe de compétences, la procédure déjà appliquée dans le cadre des enseignements de méthodologie documentaire et qui relève de l'examen écrit sera conservée. Enfin, la dernière année fera certainement l'objet à la fois d'un examen et d'un projet.

▶ Vers le C2i de niveau 2

Officiellement, le cadre d'implantation du C2i et ses modalités d'organisation doivent être soumis au CEVU[4] du 15 juin, puis au conseil d'administration du 29 juin. Tous les étudiants devraient, quant à eux, prendre officiellement connaissance de ce nouveau certificat via leur dossier d'inscription. À terme, la certification, qui n'est ni un supplément au diplôme, ni un préalable à son obtention, voire la formation qui va avec, pourraient être également proposées à des publics extérieurs. Ce qui permettrait notamment de "rattraper" les étudiants déjà engagés dans les cursus et qui ne seront pas, dans l'immédiat, concernés par cette réforme. Côté personnels, rien n'est encore défini à UT1. En revanche, de l'autre côté de la rue, les personnels de l'IEP y ont déjà eu droit et en sont ressortis visiblement très satisfaits. Une démarche qui pourra toujours faire l'objet de modèle, compte tenu de l'ampleur de la tâche, quand il s'agira de former cette partie de la communauté universitaire…

Quant à l'implantation du futur C2i de niveau 2 qui pourra être proposé au niveau M, elle est conditionnée à la publication des différents textes qui définiront les référentiels de compétences. Ces certificats cibleront des compétences plus élevées en fonction des orientations professionnelles des formations dispensées. Un premier C2i enseignant a d'ores et déjà fait l'objet d'une définition (*BO du 11 mars 2004*). Celui sur les métiers du droit devrait faire l'objet d'une circulaire à paraître dans les semaines qui viennent. Mais un groupe de travail, dont font partie Alain Berro et Jean-Bernard Le Bourdon ainsi que des responsables de DESS, des représentants de professions juridiques et de CRI[5], travaille d'ores et déjà sur un projet de référentiel national. La réactivité devrait donc être rapide une fois les textes connus. D'autant que l'université pourrait aussi s'appuyer sur l'expertise de l'IUFM, représenté par Pierre Valade, puisque ce dernier lancera la phase expérimentale du C2i de niveau 2 "enseignant" dès la rentrée prochaine. ■

Camille Pons

1 - gratuite pour tous les étudiants inscrits en formation initiale.
2 - Le C2i a d'ailleurs été élaboré en étroite collaboration avec les enseignants qui ont en charge les cours des trois filières : en droit, Alain Berro, en sciences économiques, Nathalie Valles-Parlangeau, en AES, Marie-Hélène Tignol.
3 - Institut universitaire de formation des maîtres.
4 - Conseil des études et de la vie universitaire.
5 - Centres de ressources informatiques.

▶ Alain Berro, maître de conférences en informatique, responsable pédagogique de la mise en place du C2i

▶ Pierre Valade, chargé de mission TICE à l'IUFM de Midi-Pyrénées et C2i pour UT1

■ Le C2i dans les textes

Le C2i est la suite logique du B2i, brevet informatique et internet, proposé aux différents niveaux de l'enseignement scolaire (primaire, collège et lycée). Il est institué dans le but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication par les étudiants en formation dans les établissements d'enseignement supérieur, et comporte deux niveaux :

- un niveau 1 d'exigence applicable à tous les étudiants,
- un niveau 2 faisant l'objet d'exigences plus élevées en fonction des orientations professionnelles des formations dispensées.

Les contours (identification des principaux champs de compétences, principes généraux de sa mise en œuvre et de sa validation) du niveau 1 ont été définis dans la circulaire parue au Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Recherche n°19 du 9 mai 2002, (www.education.gouv.fr/botexte/bo020409/MENT0201078C.htm). Ce dernier est actuellement en phase d'expérimentation, suivant deux procédures, dans trente-huit établissements du supérieur. Les résultats de cette expérimentation sont attendus d'ici l'été.

Le C2i niveau 1 atteste de la maîtrise d'un ensemble de compétences nécessaires à l'étudiant pour mener les activités qu'exige aujourd'hui un cursus d'enseignement supérieur :

- recherche, création, manipulation, gestion de l'information ;
- récupération et traitement des données ;
- gestion des données ;
- sauvegarde, archivage et recherche de ses données ;
- présentation en présentiel et à distance du résultat d'un travail ;
- échange et communication à distance ;
- production en situation de travail collaboratif ;
- positionnement face aux problèmes et enjeux de l'utilisation des TIC : droits et devoirs, aspects juridiques, déontologiques et éthiques...

Pour le niveau 2, seul le C2i enseignement a été défini pour l'instant.

▶ www.educnet.education.fr/formation/C2i.htm

▶ www.education.gouv.fr/botexte/bo020409/MENT0201078C.htm

Le ministère adopte la "liste noire" d'UT1 pour filtrer les sites litigieux

Depuis février 2004, le ministère de l'Éducation nationale s'est porté acquéreur d'une liste noire qui recense aujourd'hui presque un demi-million de sites jugés tendancieux, majoritairement des sites à caractère pornographique. Une base de données utile pour filtrer les accès des utilisateurs, principalement en établissements scolaires, et dont Fabrice Prigent, le responsable réseau en charge de la sécurité informatique à UT1, était le principal dépositaire.

Fabrice Prigent.

Lorsque Fabrice Prigent, il y a huit ans, s'attaque à recenser divers sites licencieux, agressifs et autres "peu recommandables", et à filtrer leur accès sur Internet, l'enjeu est purement technique. Le responsable réseau reconnaît d'ailleurs qu'il ne s'agissait pas au départ d'interdire les accès aux sites, mais plutôt de réguler. "Régulation nécessaire quand on sait que les accès aux sites pornographiques représentent à eux seuls 30% en moyenne de la consommation de la bande passante !", relève-t-il. Normal puisque ces sites regorgent d'images, de vidéos, d'animations, donc de fichiers très lourds. Il suffit donc d'une poignée d'individus actifs pour que les autres ne puissent plus travailler… "Quand on a un tuyau plein, on est obligé de privilégier certains trafics plutôt que d'autres, donc de contenir ce qui est inadéquat dans certaines proportions", poursuit Fabrice Prigent.

Le long travail de repérage de ces sites remonte à 1997, lorsque Fabrice Prigent met en place un logiciel de filtrage, Squidguard, pour faire obstacle à tout domaine tendancieux. Seulement, à cette époque, le responsable réseau juge la base de données plutôt incomplète - elle recense alors 30 000 sites contre 460 000 aujourd'hui -. Il décide donc de la compléter régulièrement et d'en donner le libre accès à qui est intéressé, n'importe où dans le monde. De la vérification manuelle, longue et fastidieuse, l'informaticien passe néanmoins assez vite à une recherche basée sur le repérage de mots-clés, qui lui permet d'effectuer un "pré-tri" plus rapide. L'augmentation du nombre d'utilisateurs de cette liste noire est à l'origine, par ailleurs, d'un réseau de correspondants international qui se propose de contribuer également à cette collecte de sites. "Actuellement, on compte une vingtaine de correspondants dont cinq particulièrement actifs, commente Fabrice Prigent. Deux Français, un Hollandais, qui, à lui seul, est à l'origine de 20% des ajouts, un Italien et un Belge." Un travail collaboratif qui permet de porter en 2003 le nombre de sites recensés à 200 000.

462 000 sites licencieux recensés dans la liste noire

Le filtrage se fait néanmoins plus pointilleux quand Fabrice Prigent réalise que la plupart des académies en France se servent de la base en question pour filtrer. En outre, dès 2003, le ministère lance son projet de protection de l'enfance. L'usage d'un nouveau procédé d'analyse, l'analyse bayesienne*, permet alors de doubler en une année le nombre de sites recensés, puisque la base en valide aujourd'hui plus de 460 000. Fabrice Prigent reconnaît néanmoins que si l'outil dispose d'une très bonne capacité à évaluer et à aller chercher les sites, le filtrage reste encore insuffisant dans les autres domaines. Ainsi, alors que la base recense 462 000 sites pornographiques, elle ne compte que 250 sites agressifs, 1 000 sites où l'on apprend notamment comment fabriquer des drogues et 45 sites riches en idées et méthodes de piratage…

"Nous sommes passés à un autre niveau d'analyse quand nous nous sommes rendus compte que cela concernait beaucoup d'enfants, précise Fabrice Prigent. Quand cela concernait seulement l'université, notre but était de réguler et d'éviter trop d'utilisation, non pas d'interdire. Mais, outre les contraintes techniques, il y a des contraintes réglementaires et morales qui imposent cette régulation." Ainsi, l'article 227-24 du Nouveau Code pénal prévoit 75 000 € d'amende et trois ans d'emprisonnement en cas de transfert et de diffusion de message à caractère violent ou pornographique par voie de presse ou par voie audiovisuelle auprès d'un mineur. De même, comme le souligne le responsable réseau, l'université s'engage aussi par contrat, en utilisant le réseau Renater, à ne faire passer sur ce dernier que des informations scientifiques et pédagogiques.

28 000 téléchargements par mois

Le ministère s'est, quant à lui, intéressé à cette base pour créer un système référent et unique pour l'ensemble des académies. Un protocole d'accord, validé en conseil d'administration en février dernier, a permis à l'université de devenir dépositaire de cette liste. Le ministère souhaite ensuite installer des correspondants dans chaque académie pour continuer d'alimenter la base, qui vivra par ailleurs avec son précédent réseau. Le travail devrait porter prioritairement sur les sites les moins recensés en y incluant des sites "originaux" mais non moins désagréables dans l'univers de l'éducation, comme ceux où l'on recense de bonnes techniques de triche pour réussir aux examens !

Le ministère n'est pas le seul à avoir opté pour un tel choix. En avril dernier, Fabrice Prigent recensait quelques 28 000 téléchargements par mois… Le libre accès à la base de données a motivé d'autres informaticiens à fournir gratuitement l'outil de filtrage, sur le modèle de Squidguard. Ainsi, un enseignant a créé M_infilt pour les particuliers. Une aubaine quand on réalise la facilité d'accès à ces sites ! Entrez ainsi "amateur" ou "photo" sur un quelconque moteur de recherche… ■

Camille Pons

** De Thomas Bayes (1702-1761), mathématicien qui a établi une théorie des probabilités.*

Quelques chiffres

La liste noire, c'est :

- 460 000 sites tendancieux recensés, dont 462 000 sites pornographiques, 250 sites agressifs, 1 000 sites de drogues et 45 sites de piratage ;
- 28 000 téléchargements par mois par des institutionnels, services publics (comme les établissements scolaires, des ministères), des sociétés privées (Canal+ en a été utilisatrice)…

pratique de la langue française

Quand les étudiants étrangers perfectionnent leur français

Les cours de Français langue étrangère (FLE) sont destinés aux étudiants étrangers qui viennent commencer ou continuer leur cursus au sein de l'université Toulouse 1 et dont le niveau en langue nécessite une remise à niveau. Près de 300 étudiants étrangers améliorent ainsi la maîtrise de la langue française grâce aux cours réguliers ainsi qu'aux stages intensifs organisés en début d'année universitaire.

Primo-entrants. En sciences économiques, droit ou AES, un stage de trente heures est prévu en septembre. L'accent est mis sur l'écrit, sur la révision grammaticale ainsi que sur l'initiation à la culture et à la civilisation françaises.

Deuxième et troisième cycles. Un test d'évaluation a lieu en septembre et un stage intensif de 45 heures est proposé aux étudiants encore trop peu à l'aise dans le maniement de la langue. La formation est axée sur l'écrit et la pratique de la dissertation et du compte-rendu, et la maîtrise de l'argumentation. En cours d'année, un module de 20 heures est proposé afin de perfectionner la pratique de l'écrit.

Erasmus. Les enseignantes du FLE s'attachent essentiellement à la pratique orale de la langue, ainsi qu'à l'étude de l'actualité et de la civilisation française lors du stage de 15 heures organisé en septembre. Tout au long de l'année, les étudiants Erasmus peuvent bénéficier de 3 heures de cours par semaine.

Action Chine et Action Norvège. Mis en place depuis cinq et dix ans, ces programmes permettent aux étudiants de ces deux pays de bénéficier d'une année préparatoire (cours en français de mathématiques, de statistiques, d'économie et de droit). Près de 440 heures de français leur sont dispensées et précèdent l'entrée dans le cursus universitaire. À la fin de leur année préparatoire, ils passent un test qui les oriente vers l'un des diplômes d'UT1 (licence ou master). Des visites de musées ou des week-ends de découverte de la région rythment l'année scolaire de ces étudiants étrangers. ■

Philippe Font

nathalie.kounovsky@univ-tlse1.fr

Secrétariat du département des langues vivantes et civilisation
Tél. : 05 61 63 37 55 et 05 61 63 36 28.

À partir de la rentrée 2004, les étudiants étrangers auront la possibilité de passer le Test de connaissance de français (TCF).
Le TCF est destiné à tous les publics non francophones qui souhaitent, pour des raisons professionnelles ou personnelles, faire valider leurs connaissances en français de façon fiable et reconnue, selon des modalités simples et rapides.
Le TCF est un test d'évaluation du niveau linguistique en français langue générale, qui porte sur la compréhension écrite et orale ainsi que sur la maîtrise des structures grammaticales.
Deux sessions seront organisées à UT1, l'une en janvier, l'autre en avril.
Par ailleurs, un module semestriel de préparation au TCF (40 heures – cours payant) sera mis en place.
Pour plus d'informations, consulter le secrétariat du Département des langues vivantes et civilisation.

convention IAE/CFC

Un master délocalisé au Maroc

À la rentrée universitaire 2004-2005, le master Administration des entreprises sera mis en place au Maroc, à Casablanca et à Marrakech. Avec la réforme LMD, qui entre en vigueur le 1er octobre 2004, le département Formation continue de l'IAE modifie une partie de son offre délocalisée.

La convention en vigueur depuis 1998 entre l'IAE et le CFC-Maroc (Centre de formation des cadres) présentera un nouveau visage au 1er octobre 2004. Depuis six ans, le succès des vingt promotions des DESS MFLI (Management financier et logistique informatique) et Marketing issus des rangs du CFC ont conforté les responsables de l'IAE dans leur politique d'un renforcement pédagogique. Le DESS MFLI sera remplacé par le master spécialité CAAE (Certificat d'aptitude à l'administration des entreprises), proposé en deuxième année seulement. « L'objectif pour l'IAE et le CFC est de continuer à offrir une formation professionnalisante correspondant à des besoins diversifiés dans les entreprises», explique Gérard Bijeire, maître de conférences et responsable du département Formation continue au sein de l'IAE. Le DESS Marketing, qui se transforme en master Marketing, sera lui aussi dispensé à Casablanca et à Marrakech. Pour Gérard Bijeire, les modifications liées au passage au système LMD permettront de renforcer les liens entre Toulouse et le Maroc. « Nous souhaitons continuer à répondre aux besoins locaux comme nous le faisons depuis 1998. Le Maroc est un pays en développement qui a de forts besoins en formation de ses cadres. » La politique de délocalisation pourrait même concerner le master Management des ressources humaines, que Gérard Bijeire n'exclut pas d'implanter au Maroc dans les prochaines années. ■

Philippe Font

marie-france.puig-laporte@univ-tlse1.fr

accueil des étudiants étrangers

Une formation spécifique pour les andorrans

Mieux accueillir les étudiants étrangers est l'une des priorités inscrites dans la politique d'ouverture à l'international voulue par le président Henry Roussillon. Une convention a notamment été signée le 3 mai dernier entre UT1 et l'Andorre afin de mettre en place une formation en droit qui sera spécifiquement dédiée aux étudiants de la principauté inscrits à UT1.

La convention, signée d'une part par le ministère de l'Éducation nationale andorran et d'autre part par le président d'UT1 et le doyen de la faculté de droit, officialise la mise en place d'un programme de formation au droit andorran de 60 heures par an. Ce programme, réservé aux étudiants juristes andorrans inscrits à UT1, permettra d'accueillir dès octobre 2004 des promotions d'une vingtaine d'étudiants par an durant les quatre premières années d'études. Ce qui représentera à terme 80 étudiants, alors que le campus ne recense actuellement que 34 étudiants originaires de la principauté.

L'augmentation des flux constitue d'ailleurs l'un des premiers objectifs de ce partenariat, constat étant que les Andorrans ont aujourd'hui tendance à se tourner davantage vers Barcelone, y compris ceux du lycée français Comte-de-Foix. "Il y a quelques années, les étudiants se partageaient équitablement entre la France et l'Espagne, alors qu'actuellement, 80% d'entre eux choisissent Barcelone, regrette d'ailleurs Henry Roussillon. Un tel diplôme a nécessairement des vertus de rééquilibrage. En outre, ce projet déjà ancien devrait nous permettre de nous ouvrir à la Catalogne, région extrêmement riche et dynamique, et donc de développer de nouveaux partenariats." L'enseignement, d'ailleurs, sera dispensé également en catalan en plus de l'andorran et du français, et se fera deux jours par mois alternativement à Toulouse et en Andorre, où il sera dispensé par des professeurs juristes du lycée Comte-de-Foix, "d'après la méthodologie en vigueur à l'université", souligne Henry Roussillon.
Comme l'accueil des étudiants ne passe pas seulement par des aménagements pédagogiques et scientifiques, l'accord a été doublé le même jour d'une seconde convention, signée par le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires), qui s'engage à réserver chaque année 10 chambres en cité universitaire, 3 studettes et 7 chambres individuelles à des étudiants qui répondront aux critères sociaux classiques. Ce qui permettra normalement de faire d'une pierre deux coups : renforcer l'attractivité de l'université via son offre de formation, et indirectement de la ville*, et de résoudre, au moins partiellement, les difficultés en matière d'hébergement devenues chroniques ces dernières années dans la plupart des grandes métropoles françaises. ■

Camille Pons

** Actuellement, 140 étudiants andorrans sont accueillis chaque année dans les établissements d'enseignement supérieur de Toulouse.*

marie-france.puig-laporte@univ-tlse1.fr

Algérie

Des enseignants toulousains à la rencontre des Algériens

En attendant que les relations universitaires se normalisent entre Paris et Alger, plusieurs enseignants de l'Université Toulouse 1 Sciences Sociales participent à des échanges vers l'Algérie. Objectif : former et découvrir les élites de ce pays en reconstruction.

Oran, Alger, Annaba... Ce n'est pas le parcours d'un périple touristique en Algérie mais celui d'une dispense de cours originale. En effet, plusieurs enseignants d'UT1 sont sollicités pour donner chaque année une semaine de cours sur ces trois sites. Le directeur du département d'Histoire, André Cabanis, le Pr Olivier Devaux ou encore le doyen de la faculté de droit, Bernard Beignier, participent à cet échange : "Ces cours se font au titre d'un DEA délocalisé de droit privé créé par l'université de Perpignan", explique ce dernier. Organisés avec un groupement algérien des écoles supérieures de gestion spécialisées dans la formation des cadres, ces cours touchent des étudiants universitaires mais également des salariés d'entreprises. "Ce sont des personnes qui ont une grande maturité et beaucoup de volonté. Elles ont une grande lucidité sur leur pays", poursuit Bernard Beignier. Le voyage est intensif : parti du 15 au 23 mai dernier, Bernard Beignier a dispensé une quarantaine d'heures de cours en une semaine sur différents sites. Objectif : enseigner, mais aussi échanger. "J'ai découvert l'existence de ce DEA il y a deux ans un peu par hasard, et j'y suis allé pour un cours de droit pénal des affaires. Sur ce terrain, tout est à faire, poursuit le doyen. J'espère vivement que ce type d'initiative pourra se généraliser dans un pays où les choses ont beaucoup changé." L'an passé, la France a annoncé la création d'une école supérieure de droit des affaires à Alger. "Le moment venu, UT1 sera candidate pour participer à sa mise en route", confirme Bernard Beignier. ■

Martin Venzal

Bernard Beignier
ufrjuris@univ-tlse1.fr
Tél. : 05 61 63 38 38

nouvelle chargée de mission

Catherine Ginestet : "La mobilité étudiante est une expérience unique."

Nommée chargée de mission à la mobilité étudiante, Catherine Ginestet s'occupe de la gestion des programmes d'échanges. Une tâche pour laquelle elle s'est fixée plusieurs objectifs. Portrait.

Mobiliser les synergies et motiver les enseignants : Catherine Ginestet, maître de conférences en droit privé, prend avec enthousiasme son nouveau poste de chargée de mission à la mobilité internationale. Nommée en décembre 2003, elle conseillait auparavant les étudiants qui partaient en mobilité. Désormais, ses fonctions se sont élargies : "Je suis chargée d'entretenir les relations avec les universités étrangères – nous avons noué plus de 80 partenariats en ce sens – et de mettre en place de nouveaux réseaux explique-t-elle. Je travaille aussi sur la mobilité des enseignants en essayant de sensibiliser tous les enseignants. Peu d'entre eux profitent des avantages de la mobilité. L'an prochain, deux personnes devraient se joindre au dispositif et profiter d'une expérience unique à l'international", poursuit Catherine Ginestet. Les étudiants restent les principaux acteurs de cette mobilité, même si leur nombre diminue sensiblement cette année : à peine 140 dossiers au lieu des 200 traités habituellement. "La "mastérisation" a provoqué une incertitude chez les jeunes, qui amène certains d'entre eux à différer leur voyage, mais cette baisse est conjoncturelle." Actualité oblige, les nouveaux entrants dans l'Union européenne, ainsi que la Russie, figurent parmi les nouvelles destinations étudiées par l'université. "Le développement de la mobilité est un mot d'ordre du président, précise la nouvelle chargée de mission. Nous souhaitons aussi faire un travail sur les langues afin d'améliorer la qualité des flux." D'autres chantiers attendent Catherine Ginestet, comme l'accueil toujours difficile des étudiants étrangers faute de logements sur Toulouse, et, pour ceux qui partent, l'aide sociale dispensée par UT1. L'université débloque des fonds qui vont en complément des bourses d'État et qui, depuis peu, peuvent être modulées en fonction des revenus et des lieux de destination : un voyage à la carte, en somme. ■

Martin Venzal

Catherine Ginestet
Tél. : 05 61 63 37 88
mobint@univ-tlse1.fr

Erasmus

ASER : la bonne adresse des étudiants étrangers

Composée d'une dizaine d'étudiants, l'Association Erasmus (ASER) accueille et aide les étudiants européens à s'intégrer à la Ville rose durant leur année universitaire.

Il y a quelques mois, Emmanuel Quesada suivait à Valence (Espagne) les cours de maîtrise de science de gestion dans le cadre du programme Erasmus. « Les premiers jours ne sont jamais évidents à vivre pour un étudiant étranger. Heureusement que des associations d'étudiants organisent des soirées ou des sorties à l'attention des étrangers, on se sent moins seul ! », témoigne Emmanuel. C'est en souvenir de cette entraide qu'Emmanuel Quesada s'est investi dans l'ASER (Association Erasmus) et que, depuis quelques mois, il en est devenu le président.

Découverte du patrimoine régional et révisions

Accueil sur les chaînes d'inscription et aide aux démarches pour trouver un logement constituent les principales missions de l'ASER au moment de la rentrée universitaire, qui constitue le moment fort de l'association. Emmanuel sera présent lors de l'accueil des étudiants en amphi. « Notre principal objectif est de leur faire découvrir la région, de les intégrer et les aider à acquérir des bases sociales », ajoute-t-il. Les autres temps forts de l'ASER demeurent les soirées hebdomadaires organisées dans différents lieux de la ville, au cours desquelles étudiants étrangers et français se rencontrent et se découvrent. La vie diurne affiche aussi un calendrier fourni. Tous les hivers, l'association organise une sortie dans une station de ski de Haute-Garonne et s'associe au Pôle universitaire pour faire découvrir aux étudiants les différentes richesses régionales (le Lot ou l'Aude en 2004). Les études sont également au centre des préoccupations. « Cette année, nous avons organisé une session de révision en droit au moment des examens avec un chargé de TD », explique le président de l'ASER. Entre loisirs, soirées festives et études, le programme s'annonce complet pour les centaines d'étudiants étrangers qui s'apprêtent à suivre les cours à UT1. ■

Philippe Font

Permanence de l'ASER :
le mercredi entre 12h et 14h
bureau des relations internationales
(Bureau ARJ 104)
http://esntoulouse.free.fr/index.htm

Vietnam

L'UT1 suit de près les filières vietnamiennes

Après la filière Droit, c'est au tour de Sciences éco d'approfondir ses relations avec le Vietnam. Deux formations codiplômantes sont actuellement en préparation avec Ho Chi Minh Ville et Hanoï.

Photo : G. Fontagné.

UT1 accentue encore ses relations avec le Vietnam. Ainsi, le président Henry Roussillon vient de signer un accord de coopération et d'échange avec l'Université nationale de Ho Chi Minh Ville dans le domaine de l'économie et des statistiques. "Celle-ci consiste en une formation commune qui va débuter à Ho Chi Minh, avec la participation de professeurs toulousains, et qui se terminera ici, dans plusieurs masters de l'université, dont celui des Statistiques et de l'économétrie", explique Jacques Le Pottier, doyen de la faculté de sciences économiques. D'une durée de quatre ans, cette formation pourrait amener une vingtaine d'étudiants vietnamiens à suivre des cours dans la Ville rose. "Cet accord s'inscrit dans le cadre d'une coopération assez forte avec ce pays. La faculté d'économie participe d'ailleurs au consortium de l'AUF [1], impliqué dans plusieurs projets au Vietnam", poursuit Jacques Le Pottier. L'autre avantage de cette formation est son ouverture à distance. Un point commun qu'elle partage avec un autre diplôme de l'université actuellement à l'étude à Hanoï, celui du DESS Ingénierie de la formation et systèmes d'emploi dirigé par Jean-Louis Hermen. Le directeur de l'Observatoire de la vie étudiante travaille depuis plusieurs années déjà avec ce pays et vient même d'éditer un ouvrage sur le sujet [2]. "Ce DESS en voie de "mastérisation" devrait aider les Vietnamiens à entrer dans une logique de conception de projets d'établissements et de développement stratégique des politiques de formation. Ils ont besoin de reconstruire leur offre de formation par rapport au marché de l'emploi, précise-t-il. À terme, l'objectif est de créer un embryon de bureau d'études et de recherche dans les domaines de la formation et de l'emploi (CERIF [3]), en prenant exemple sur les travaux menés par le CEREQ en France." Que ce soit à Ho Chi Minh Ville ou à Hanoï, UT1 s'implique donc dans les processus de formation du Vietnam. Une politique d'envergure nationale : l'enseignement sera l'un des thèmes majeurs du voyage de Jacques Chirac au Vietnam à l'automne. ■

Martin Venzal

(1) Agence universitaire de la francophonie.
(2) "Systèmes de formations supérieures et environnements professionnels", sous la direction de Jean-Louis Hermen, Nguyen Van Khan et Vu Duc Nghieu. Presses de l'Université des sciences sociales de Toulouse.
(3) Centre d'expertise et de recherche en ingénierie de la formation

Canada

Des Toulousains étudient chez les cousins du Québec

À partir de la rentrée 2004-2005, six étudiants en maîtrise de droit international et européen d'UT1 suivront les cours de droit de l'université Laval à Québec.

Les échanges d'étudiants entre l'Université Toulouse 1 Sciences Sociales et ses homologues étrangères deviennent depuis quelque temps monnaie courante sur le campus toulousain. À partir de la prochaine rentrée universitaire, six étudiants en droit international et européen suivront durant six mois leur cursus à l'Université Laval à Québec. « À terme, pour UT1, l'objectif est de continuer à diversifier le parcours des étudiants en leur ouvrant des horizons différents », explique Joël Molinier, professeur de droit européen et directeur de l'IREDE (Institut de recherche européenne de droit économique), qui a initié depuis plusieurs années des partenariats en Europe et au Maghreb, notamment. « Le suivi d'un semestre à l'étranger avec l'ouverture d'esprit et l'expérience dans un pays étranger constitue pour nos étudiants une plus-value indéniable. » Lors du second semestre, six étudiants québécois feront le chemin en sens inverse et suivront leurs cours au sein d'UT1.
Doyenne des universités du Québec, l'Université Laval a été fondée par un évêque éponyme au 18e siècle ; elle demeure l'une des universités les plus prestigieuses d'Amérique du Nord. « Les Québécois s'intéressent au fonctionnement de l'Europe, ils souhaitent davantage le connaître, précise encore Joël Molinier. En diversifiant leurs sources d'inspiration, ils souhaitent ne pas s'aligner systématiquement sur le modèle américain. » Dans les années à venir, cet échange devrait permettre à un nombre plus important d'étudiants toulousains et québécois d'échanger leurs connaissances. ■

Philippe Font

l'Europe universitaire

Rentrée 2004 à UT1 avec quel LMD ?

L'Université Toulouse 1 Sciences Sociales poursuit sont passage au LMD, schéma européen d'organisation des études, entamé lors de la rentrée 2003. À cette rentrée 2004, une nouvelle étape est franchie, l'étape finale étant programmée pour la rentrée 2005.

Pour la rentrée 2003-2004

La réforme des études s'était appliquée en sciences économiques pour le niveau L1, en administration économique et sociale pour les niveaux L1 et L2 ; à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) pour le niveau L3 des trois mentions de la licence de gestion.

Pour la rentrée 2004-2005

Niveau licence

UT1 met en place dans ses six domaines de formation (droit, sciences économiques, administration économique et sociale, gestion, sciences de l'information et de la communication et mathématiques, informatique et applications) et dans le prolongement de ce qui est proposé depuis 2003-2004 aux étudiants :

- dans le domaine droit, les trois niveaux de la licence mention droit et mention administration publique (la mention droit et science politique ouvrira ultérieurement) ;
- le niveau L2 de licence du domaine sciences économiques pour les mentions : économie et gestion, économie et droit, mathématiques et économie ;
- le niveau L3 de licence du domaine AES, pour les 4 mentions : Administration générale des entreprises (AGE), Administration générale et territoriale (AGT), Commerce et affaires internationales (CAI) et Sciences économiques et sociales (SES) ;
- dans le domaine sciences de l'information et de la communication, la licence mention information et communication ;
- dans le domaine mathématiques informatique et applications, la licence mention ingénierie (MIAGE).

Niveau master

Pour cette rentrée sont mis en place les masters des domaines gestion, sciences économiques, science politique, sciences de la modélisation de l'information et des systèmes (SMIS) et sciences humaines et sociales (SHS).
Les maîtrises actuelles en AES sont maintenues pour un an et, pour le droit, la mise en place des masters est différée à la rentrée 2005-2006. ■

Françoise Montet-Lattes

■ Rappel : LMD mode d'emploi

Le LMD est le schéma européen d'organisation des études dans lequel s'inscrit progressivement l'enseignement supérieur français. Ce schéma correspond à trois grades universitaires :
L = licence, bac + 3
M = master, bac + 5
D = doctorat, bac + 8

Les formations sont découpées en semestres. Les semestres sont organisés en unités d'enseignement validées par des crédits, les ECTS : (European credit transfert system). Ces crédits sont capitalisables et transférables dans les pays de l'Union européenne :
L = 180 crédits (6 semestres)
M = L + 120 crédits (4 semestres)
D = L + M + 180 crédits

SUIO

Le Service universitaire d'in et d'aide à l'insert

De la formati

Une équipe spécialisée, des espaces au service de l'étudiant en relation avec le milieu professionnel, pour :

- s'informer
- réfléchir à son orientation, ses projets d'études et professionnels
- préparer son insertion professionnelle

Une équipe spécialisée

Une équipe de quatre chargées d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle, et de trois conseillères d'orientation psychologues reçoivent les étudiants et les accompagnent dans une démarche active d'orientation et d'élaboration de projets de formation et d'insertion professionnelle.

Les chargées d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle

Proposant une écoute, des informations et des conseils personnalisés, Évelyne Blandin, Aline Cavaillès, Isabelle Llantia-Suhard et Mireille Prineau, les quatre chargées d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle, ont des compétences spécifiques dans les domaines de la formation et de l'aide à l'insertion professionnelle.

Elles connaissent les parcours de formation, les métiers (secteurs public et privé) et les entreprises du tissu économique régional, elles suivent l'actualité et l'évolution du marché de l'emploi. Elles assurent ainsi un rôle essentiel d'information et de conseil auprès des étudiants de l'université, des lycéens et des adultes pour leurs choix d'études et la définition de leur projet professionnel.

Formées aux techniques d'animation et de recherche d'emploi, elles animent tout au long de l'année des ateliers de préparation à l'insertion professionnelle et dispensent des conseils individuels pour réussir la recherche de stage ou de premier emploi.

Elles adaptent en permanence la méthodologie qu'elles proposent aux étudiants grâce aux échanges qu'elles entretiennent avec la liaison Enseignement supérieur de l'APEC.

Elles maîtrisent les sources et outils documentaires, ce qui leur permet de concevoir et réaliser des supports d'information et de gérer la documentation mise à disposition du public.

De plus, elles pilotent à des moments clés de l'année universitaire des actions ponctuelles :

- pour les étudiants en 1re année, le tutorat d'accueil au moment des inscriptions et de la rentrée universitaire,
- les réorientations en cours de première année…

Elles ont également en charge la conception et la mise en œuvre des actions de relations publiques internes et externes : journées d'accueil, salons, conférences, journées métiers, rencontres avec des professionnels…

Les conseillères d'orientation psychologues

Trois conseillères d'orientation psychologues travaillent à mi-temps au SUIO : Nadine Charesson, Alice Flaster et Liliane Muratet. Elles propose un accompagnement individualisé et personnalisé des étudiants.

La spécificité du travail des conseillères d'UT1 concerne l'accompagnement de l'étudiant dans son parcours universitaire : aide à l'adaptation en première année, construction d'un projet d'orientation, de réorientation et élaboration du projet professionnel.

Aussi les conseillères offrent-elles aux étudiants la possibilité, soit d'être reçus en entretien individuel d'une heure, soit de participer à des ateliers regroupant une dizaine de participants, sur des objectifs tels que l'aide à la réorientation pour les étudiants de 1re année ou l'élaboration d'un projet d'études ultérieures pour les les étudiants de 2e année. Dans le cadre de cet accompagnement, l'utilisation de tests de personnalité sur support informatique peut venir compléter l'entretien en fonction des besoins.

Elles participent également, avec les chargées d'information, à l'animation d'ateliers de préparation à l'insertion professionnelle pour étudiants de 3e année et au-delà.

Enfin, dans le cadre d'un travail en lien avec le service de la Formation continue, elles reçoivent en entretien individuel des adultes ayant besoin de clarifier leur projet avant une reprise d'études. ■

formation et d'orientation
ion professionnelle
on à l'emploi

Des espaces d'information

Pour s'informer

Espace Formation-orientation -
1er étage, salle 144
Accueil - conseil par les chargées d'information :

- sur les études à UT1, en France, à l'étranger…
- sur les parcours de formation initiale, continue, en alternance…, les changements d'orientation…
- sur les métiers de la fonction publique, de l'entreprise, les professions libérales…

Espace Emploi - Rez-de-chaussée, AF 29
Accueil et documentation : Maria Ricardo, Mireille Prineau :

- sur les entreprises, les stages, l'emploi en France et à l'étranger, les techniques de recherche d'emploi, le marché du travail, la presse spécialisée régionale, nationale…
- sur les relais « emplois jeunes diplômés » : Espace jeunes diplômés, ANPE, cadres…

Heures d'ouverture des espaces :
Lundi : 10h - 13h / 14h - 18h
Mardi : 10h - 17h
Mercredi : 13h30 - 17h
Jeudi : 10h - 17h

Les espaces Formation et Emploi

- Une documentation complète, variée et actualisée en libre accès : plus de 3 000 dossiers.
- Des pôles multimédias (11 ordinateurs) : Internet, CD-Rom, logiciels d'aide au choix, à la recherche d'emploi…
- Des publications spécifiques du service sur les formations, les métiers, l'emploi… ■

L'information, c'est aussi des manifestations :

- les journées d'accueil des nouveaux inscrits pour découvrir l'université ;
- des conférences sur des thèmes particuliers : concours, alternance, réorientations ;
- la Semaine européenne et internationale sur les études, l'emploi, les langues, les organisations internationales ;
- le Salon INFOSUP sur les formations supérieures en Midi-Pyrénées ;
- les Journées métiers : métiers de la sécurité, des collectivités territoriales…

Mais aussi :

- une écoute, des conseils individualisés et personnalisés auprès des chargées d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (à l'accueil sans rendez-vous).

Des services adaptés à chacun

Pour réfléchir à son orientation, à ses projets

- des rendez-vous avec les conseillères d'orientation psychologues,
- des ateliers sur la réorientation,
- des ateliers sur la poursuite d'études.

Pour préparer son insertion professionnelle

Des ateliers :

- « Aide à la recherche de stage »,
- « Construction du projet professionnel »,
- « Techniques de recherche d'emploi »,
- « Recherche de stage à l'étranger »,
- « Simulation d'entretien d'embauche en vidéo ».

Pour sa recherche de stage ou d'emploi

- Obtenir un conseil, définir sa ou ses missions de stage, réussir sa lettre de candidature, son CV et sa candidature en ligne ;
- avoir un contact dans le milieu professionnel de son choix ;
- s'informer sur les entreprises ou les organismes du tissu économique régional ;
- pour des informations spécifiques ;
- pour consulter les offres de stages et les offres d'emplois ;
- pour obtenir une fiche de demande de convention de stage. ■

Pour connaître les dates

- des manifestations,
- des ateliers,

Consultez les panneaux du SUIO répartis sur le campus des Anciennes Facultés, rue intérieure (Arsenal), Manufacture des Tabacs (Grand Hall et bibliothèque)
Consultez le site UT1 http://www.univ-tlse1.fr rubrique « actualité »

Pour s'inscrire

- aux ateliers,
- prendre rendez-vous avec un COP,

Venez au SUIO « espace formation-orientation», 1er étage, aux heures d'ouverture du service.
Accueil téléphonique : 05 61 63 37 28.
Secrétariat : Élisabeth Allione, Monique Demtschko, Marie-José Palmade et Marie Rouvière (correspondante web)

I. Llantia

Bibliothèques les nouveautés

Soucieuses de satisfaire au plus près
les bibliothèques présentent ici quelques-uns

À la BU de l'Arsenal

● À côté des postes « assis » de consultation multiressources (cédéroms, bases de données, Internet, etc.), présents dans le hall depuis 2000, des postes « debout » sont désormais réservés exclusivement à la consultation du catalogue Archipel.

● Un système d'impression vient d'être installé en liaison avec les postes informatiques du hall, des 1er et 2e étages. Extraits de cédéroms, références, articles extraits de la base de périodiques en ligne, page Internet, etc. : vous pouvez désormais tout imprimer ! Ergonomique, le système vous permet de déterminer clairement ce qui va être imprimé et de l'identifier. Et vous n'avez pas besoins de faire la queue !
Reportez-vous aux notices d'explication installées près des postes multiressources, ou adressez-vous aux bureaux de renseignements. Pour faciliter l'utilisation, ce nouveau service a été associé au système de photocopie COREP.

● Vous voulez vous familiariser avec les ressources électroniques ? Une aide personnalisée vous est proposée le matin, de 9h30 à 13h : affichage, exportation de données, impression, etc. Renseignez-vous à l'accueil !

● À partir de la rentrée universitaire, tous les doctorants, quel que soit leur statut, bénéficient d'une durée de prêt de 4 semaines (28 jours) : cette durée était réservée jusqu'à présent aux seuls ATER.

Et toujours :

● Pour vos prêts, pensez à utiliser l'automate de prêt, installé dans le hall. Il enregistre le prêt de tous vos documents et vous délivre un ticket indiquant la date de retour et la liste de vos emprunts. Bien pratique pour ne pas faire la queue !

● Vous pouvez réserver par courriel les documents conservés en magasin (réservation.arsenal@biu-toulouse.fr). Ils seront à votre disposition au bureau des retours, dès votre arrivée à la bibliothèque.

● Pour les doctorants :

. Les 5 carrels de l'espace de Recherche en droit sont à votre disposition.

. Dans la préparation de votre thèse, vous recevrez une aide personnalisé pour les formalités administratives et la mise en ligne au Service des thèses (2e étage).

. Le plateau technique de l'École doctorale de droit et de science politique est situé au 2e étage, dans l'Espace de recherche en droit. ■

universitaires : de la rentrée

les attentes de ses lecteurs,
des nouveaux services mis en place

À la BU de la Manufacture

Vous souhaitez consulter un mémoire de maîtrise, de DESS ou de DEA soutenus à UT1 ?
À partir de cette année, les meilleurs mémoires de maîtrise soutenus à UT1 seront conservés à la BU de la Manufacture, disponibles pour la consultation. Les disciplines concernées en sciences économiques sont les suivantes : économétrie, économie internationale, monnaie, finance, sciences économiques et sociales, économie industrielle, économie gestion de l'entreprise)
Il en va de même pour les meilleurs mémoires de DESS et de DEA préparés dans le cadre d'enseignements dispensés sur le site de la Manufacture des Tabacs. 29 DESS et 8 DEA sont concernés (sciences économiques, sciences de l'entreprise, droit et science de l'entreprise, droit des affaires, etc.).

Et toujours :

- Vous pouvez réserver les documents empruntés pour pouvoir en disposer dès leur retour à la bibliothèque (réservation.arsenal@biu-toulouse.fr). Vous êtes prévenus dès leur arrivée (par téléphone ou par courriel) et il sont tenus à votre disposition à l'accueil pendant 7 jours.
- 14 carrels sont à la disposition des doctorants. Adressez-vous au bureau de prêt de la bibliothèque. ■

■ Les BU de l'université : où ? quand ? comment ?

Bibliothèques de la Faculté de droit

Anciennes Facultés : 2, rue Albert-Lautmann :

Bibliothèque Garrigou

Heures d'ouverture pendant l'année universitaire :
du lundi au vendredi : 9h-19 h ; samedi : 9h-12 h et 14h-17 h
Publics : étudiants de niveau master, doctorants et enseignants-chercheurs.
Collections spécialisées dans les domaines suivants :
. branches générales du droit, philosophie du droit, histoire du droit,
. droit civil,
. droit fiscal et comptabilité des entreprises.

Bâtiment de l'Arsenal, place Anatole-France :

Publics : étudiants de niveau licence
Salle 110 (1er étage)
Tél. : 05 61 63 36 02
Heures d'ouverture pendant l'année universitaire :
du lundi au vendredi : 9h-13 h et 14h-19 h
samedi : 9h-12 h
Salle 148 (1er étage)
Tél : 05 61 63 35 75
Heures d'ouverture pendant l'année universitaire :
du lundi au vendredi : 9h-13 h et 14h-19 h
samedi : 9-12 h

Bibliothèque de l'Arsenal

Tél. : 05 34 45 61 00 - Fax : 05 34 45 61 30
Horaires : 8h30-19h ; samedi 9h-12h30,
fermeture : congés de Noël ; 1 à 2 semaines en août
Publics : étudiants du niveau licence au doctorat, enseignants-chercheurs, publics extérieurs
La bibliothèque possède un fonds correspondant à l'ensemble des disciplines de l'université (environ 400 000 ouvrages, dont 230 000 en libre accès ; 2 300 périodiques) ainsi que d'importantes collections anciennes.

Bibliothèque de la Manufacture des Tabacs

Tél. : 05 61 12 88 00 - Fax : 05 61 12 87 74
Horaires : 9h-20 h ; samedi 9h-12 h,
fermeture : congés de Noël et 1 à 2 semaines en août
Publics : étudiants à partir du niveau master, enseignants et chercheurs.
Collections : livres et périodiques de niveau recherche, en libre accès, classés par domaines. Sciences économiques, gestion, droit (droit des affaires, droit fiscal, droit de l'environnement, droit du travail, droit de l'urbanisme et de la construction, droit communautaire et européen), informatique. Publications de l'Office des publications officielles des Communautés européennes. Documentation de référence en sciences humaines et sociales.

Bibliothèques universitaires : les nouveautés de la rentrée (suite)

À la bibliothèque Garrigou

Vous souhaitez consulter ou emprunter un document déjà emprunté ?
Vous pouvez désormais le faire réserver : dès son retour, il sera mis de côté à votre intention pendant quelques jours, et vous serez prévenu (par téléphone ou par courriel) de son retour à la bibliothèque. ■

M. Marty

■ Et n'oubliez pas…

Les bibliothèques proposent à tout moment des visites guidées. Renseignez-vous auprès des responsables de chaque bibliothèque !
Pour toutes vos recherches bibliographiques approfondies, un service de renseignements bibliographiques sur rendez-vous est à votre disposition, que ce soit :
- à la BU de l'Arsenal
tél. : 05 34 45 61 09
courriel : Lucienne.Dedieu@biu-toulouse.fr
- à la BU de la Manufacture des Tabacs
tél. ; 05 61 12 88 00

Un nouveau guide vient de paraître : *Recherche documentaire*
Titres déjà parus : *Bibliothèques et centres de documentation d'UT1*, *Règlement des bibliothèques*, *Guide du lecteur*.
Le site Internet du SCD fait peau neuve ! Découvrez ses nouveaux contenus et ses services (http://www.univ-tlse1.fr/scd/).
À noter
Vous pouvez faire part de vos suggestions d'achat en ligne (dans la partie « Offre documentaire »)
Vous pouvez être régulièrement informés par courriel des nouvelles acquisitions.

Anne-Marie Duffau ;
duffau@biu-toulouse.fr
Tél. : 05 34 45 61 93

■ La bibliothèque numérique

Sur l'ensemble du réseau de l'université (intranet documentaire), le SCD met en œuvre et développe l'accès à un ensemble de ressources documentaires numérisées : catalogue des bibliothèques, base des titres de périodiques des bibliothèques de l'université, cédéroms en réseau, bases de données en ligne, sommaires de revues (base SWETS), périodiques en texte intégral (*Business Source Premier*, *Science Direct*, *Kluwer OnLine* : 5 600 titres au total), bases de données factuelles, annales d'examen, thèses en texte intégral…
L'ensemble de ces ressources est consultable sur un portail unique, qui peut être installé sur tous les postes connectés au réseau d'UT1. Inutile de retenir les adresses des sites ou les mots de passe requis : toutes ces informations figurent sur le portail !
La plupart des bases de données ne sont consultables que sur le campus d'UT1, mais, pour satisfaire les demandes de plus en plus nombreuses, le SCD négocie pour certaines d'entre elles des accès depuis l'extérieur (via des mots de passe "nomades"). N'hésitez pas à contacter le service de la bibliothèque numérique pour tout renseignement.

Magali Perbost
Magali.Perbost@biu-toulouse.fr
Tél. : 05 34 45 61 94

■ http://catalogue.biu-toulouse.fr:8080/#focus : le catalogue en réseau

Le catalogue signale les collections de plus de trente bibliothèques des universités de Midi-Pyrénées, dont la quasi-totalité des bibliothèques d'UT1. Les étudiants inscrits dans l'une des BU de Toulouse 1 peuvent également utiliser les autres bibliothèques de ce réseau.

■ Chercher un document, cela s'apprend !

La formation à la méthodologie documentaire
Des TD de méthodologie documentaire sont organisés au 1er et au 2e semestres de première année.
Ne manquez pas ces formations qui vous permettront de gagner en temps et en efficacité dans votre travail !

Université Toulouse I Sciences Sociales

CÉRÉMONIE DE CLÔTURE 2004 DES BAC+5 PROFESSIONNALISÉS

Attention : changement de date

Vendredi 22 octobre 2004

15h30 - Amphi Michel-Despax

Vous lisez le journal d'une université non-fumeurs

RESPECTEZ LES ESPACES NON-FUMEURS

ut1 magazine

Université Toulouse 1 Sciences Sociales, Place Anatole-France 31042 Toulouse Cedex. - Tél. 05 61 63 35 00 - Fax 05 61 63 37 98 - Site Web : http://www .univ-tlse1.fr
● Directeur de la publication : Henry Roussillon, Président de l'université ● Rédactrice en chef : Françoise Montet-Lattes, responsable du service Communication ●
Ont collaboré à la rédaction : B. Belloc, C. Bey, M. Catala, Ph. Font, I. Llantia, M. Marty, Fr. Montet-Lattes, P. Paris-Dauriac, S. Perraut, C. Pons, S. Salles, M. Venzal, V. Whyte
● Secrétariat : Mireille Mahul ● Photos /Doc. P AO : Geneviève Fontagné, F. Prieur ● Correction : P. Sultan ● Conception-réalisation : Mona ● Flashage : Nuances-du-Sud ●
Tirage : Imprimerie Trèfle ● Tiré à 6 000 exemplaires (5 n os par an) ● ISSN : 1161-8191 ●